AGRICULTURE DANS LA REGION DE L'OUEST

Rapport diagnostic

Sommaire

SOMMAIRE ---------- **II**
LISTE DES TABLEAUX ---------- **III**
INTRODUCTION ---------- **- 1 -**
1. PRESENTATION DE LA REGION DE L'OUEST ---------- **- 2 -**
1.1 Localisation de la Région de l'Ouest ---------- - 2 -
1.2. Milieu Biophysique ---------- - 4 -
1.3. Milieu humain ---------- - 5 -
1.4. Principales infrastructures ---------- - 6 -
1.5. Analyse FFOM pour le Milieu Biophysique et humain ---------- - 7 -
2. Elément de l'histoire de la structuration de l'espace agraire ---------- **- 8 -**
3. Typologie et structuration des systèmes de production agricole dans la région ---------- **- 9 -**
3.1. Système traditionnel classique ---------- - 10 -
3.2. Structuration spatiale et forme de production ---------- - 10 -
3.3. Cas de l'exploitation des bas-fonds marécageux ---------- - 11 -
3.4. Exploitation agro-industrielle ---------- - 12 -
4. Principales spéculations agricoles dans la région ---------- **- 13 -**
5. Bassins de production agricole ---------- **- 14 -**
6. Analyse des productions par Département ---------- **17**
7. Encadrement et organisations des producteurs dans la région ---------- **29**
7.1. Services techniques ---------- 29
7.2. BIP du MINADER de 2015 à 2017 dans la région ---------- 31
7.3. Système coopératif et organisations des producteurs dans la région ---------- 32
8. Projets et programmes dans le secteur agricole et développement rural ---------- **35**
8.1. Projets et programmes généraux ---------- 35
8.2. Projet et programme régionaux ---------- 41
8.2. Projet et programme thématique ---------- 42
8.3. Nouvelle structuration des projets du MINADER ---------- 45
9. Incidences socioéconomiques et environnementales inhérentes aux activités agricoles. ---------- **48**
9.1. Pratiques agricoles et problématique de l'érosion dans la région ---------- 48
9.2. Pratiques agricoles et gestions des ressources en eau dans la région ---------- 48
9.3. Problématique de la fertilité des sols ---------- 49
10. Contraintes de développement du secteur agricole ---------- **50**
11. Analyse FFOM du secteur agricole ---------- **51**
11.1. Des conditions physiques globalement favorables ---------- 51
11.2. Densité de population élevée. ---------- 51
11.3. Faiblesse des Organisations Paysannes ---------- 51
11.4. Acteurs du "développement durable" de l'agriculture ---------- 51
11.5. Faiblesse des moyens de transformation – conservation ---------- 52
CONCLUSION ---------- **53**
ANNEXE ---------- **55**

Liste des tableaux

TABLEAU 1: LOCALISATION DE LA REGION DE L'OUEST ..... - 2 -
TABLEAU 2 : POPULATION DE LA REGION DE L'OUEST PAR DEPARTEMENT ..... - 5 -
TABLEAU 3 : INFRASTRUCTURES SANITAIRES EN LIEN AVEC LES POPULATIONS ..... - 6 -
TABLEAU 4 : ANALYSE FFOM POUR LE MILIEU BIOPHYSIQUE ET HUMAIN ..... - 7 -
TABLEAU 5 : SITUATION DES MGEA DANS LA REGION ..... - 15 -
TABLEAU 6 : EVOLUTION DES SUPERFICIES CULTIVEES ET PRODUCTIONS DANS LE DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS 17
TABLEAU 7 : EVOLUTION DES SUPERFICIES CULTIVEES ET PRODUCTIONS DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM 18
TABLEAU 8 : EVOLUTION DES SUPERFICIES CULTIVEES ET PRODUCTIONS DANS LE DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX 19
TABLEAU 9 : EVOLUTION DES SUPERFICIES CULTIVEES ET PRODUCTIONS DANS LE DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI 20
TABLEAU 10 : EVOLUTION DES SUPERFICIES CULTIVEES ET PRODUCTIONS DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENOUA 21
TABLEAU 11 : EVOLUTION DES SUPERFICIES CULTIVEES ET PRODUCTIONS DANS LE DEPARTEMENT DE LA MIFI 22
TABLEAU 12 : EVOLUTION DES SUPERFICIES CULTIVEES ET PRODUCTIONS DANS LE DEPARTEMENT DU NDE 23
TABLEAU 13 : EVOLUTION DES SUPERFICIES CULTIVEES ET PRODUCTIONS DANS LE DEPARTEMENT DU NOUN 25
TABLEAU 14 : PRODUCTIONS, SUPERFICIES ET PRODUCTIVITES DE QUELQUES SPECULATIONS PAR DEPARTEMENT DANS LA REGION DE L'OUEST 26
TABLEAU 15 : SITUATION DES POSTES AGRICOLES DE LA REGION DE L'OUEST 30
TABLEAU 16 : PROJETS BIP DU MINADER DANS LA REGION DE 2015 A 2017 31
TABLEAU 17 : CARTE COOPERATIVE (COOP ET GIC) DE LA REGION DE L'OUEST AVANT L'ENTREE EN VIGUEUR DES ACTES UNIFORMES OHADA 33
TABLEAU 18 : CARTE COOPERATIVE DE LA REGION DE L'OUEST APRES LA PRISE EN COMPTE DES ACTES OHADA 34
TABLEAU 19 : REALISATIONS DU PNVRA DANS LA REGION EN 2017 36
TABLEAU 20 : RESULTATS DU PROGRAMME ACEFA EN 2017 36
TABLEAU 21 : PRODUCTION DES SEMENCES DES POMMES DE TERRE DE CLASSE E 40
TABLEAU 22 : PRODUCTION DES SEMENCES DES POMMES DE TERRE DE CLASSE A 40
TABLEAU 23 : APPUIS EN ENGRAIS DU PAUEF2C 42
TABLEAU 24 : APPUIS EN INTRANTS DU PALAF2C 43
TABLEAU 25 : PLANTS DISTRIBUES PAR LE PSCC 44
TABLEAU 26 : REPARTITION DES SEMENCES DE MAÏS DISTRIBUEES AUX PRODUCTEURS EN 2017 PAR DEPARTEMENT. 45
TABLEAU 27 : ANALYSE DES FFOM DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION DE L'OUEST 52

Liste des figures

FIGURE 2 : EVOLUTION DE QUELQUES SPECULATIONS AGRICOLES PHARES ENTRE 2013 ET 2017 ..... - 13 -
FIGURE 3 : BASSIN DE PRODUCTION POUR QUELQUES FILIERES AGRICOLE PHARES 16
FIGURE 4 : EVOLUTION DES PROJETS BIP MINADER DANS LES DEPARTEMENTS DE LA REGION ENTRE 2015 ET 2017 32

Introduction

La réalisation de la politique nationale d'aménagement du territoire fait face à plusieurs difficultés dont les principales sont l'absence d'une stratégie nationale (Schéma national d'aménagement du territoire, plan de zonage, inventaire des potentialités..), des principaux instruments qui doivent l'accompagner, et leur déclinaison régionale. Le déficit d'information sur les potentialités régionales : la répartition des infrastructures, des équipements, des activités soutenant les secteurs économiques etc… ne peut permettre la mise en place d'une politique de développement régionale intégré, cohérente et durable.

Afin d'apporter des réponses à ces problèmes et inscrire le devenir du développement économique de la Région de l'Ouest dans une perspective de développement intégré au niveau national, le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) a décidé de réaliser le schéma régional de développement durable du territoire.

C'est dans ce contexte que le cabinet RAINBOW a été retenu par le MINEPAT pour conduire cette étude. À cet effet, il a été décidé de commencer par une étude diagnostique régionale des différents secteurs. Il est question pour le bureau surtout pour ce qui est des activités économiques d'analyser les performances des secteurs dans la Région en vue de dégager les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités, de faire un bilan des réponses en terme d'action qui y sont apportées pour assurer une exploitation des ressources et apprécier leur intégration dans l'économie nationale notamment en terme de création durable des richesses et de contribution à la sécurité alimentaire.

La version actualisée de la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) a débouché en 2012 sur un nouveau document pour secteur Agriculture et Développement Rural ou les principaux défis à relever était :

- La modernisation du monde rural et l'accélération de la croissance ;
- La réduction de la pauvreté en milieu rural ;
- La sécurité et l'autosuffisance alimentaire :
- La gestion durable des ressources naturelles.

La promotion d'une agriculture durable, moderne et compétitive reposant sur les exploitations agricoles familiales reconnues et sécurisées, sur le développement d'exploitations de moyenne et de grande taille devait permettre dans ce contexte, d'augmenter la production et de limiter la dépendance alimentaire, tout en créant une dynamique d'emploi formel.

La Stratégie de Développement su Secteur Rural (SDSR) révisé repose sur quatre grands piliers:

- renforcer le cadre institutionnel et les capacités de l'ensemble des acteurs étatiques et privés ;
- améliorer la productivité et la compétitivité des filières ;
- moderniser les infrastructures du monde rural et de production ;
- gérer durablement les ressources naturelles.

Pour faciliter l'implémentation de la SDSR, le Cameroun a validé en avril 2014 le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA). Le PNIA est le cadre de planification des fonds nationaux et extérieurs pour le développement du secteur rural. Il prend en compte les besoins, les acquis, les gaps à rechercher pour l'investissement et le fonctionnement du secteur à l'horizon 2014 – 2020. Il fédère tous les programmes et projets en cours et doit générer l'ensemble des nouvelles interventions.

La SDSR et le PNIA s'inscrivent dans le cadre du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA). Le Pacte PDDAA a été signé le 17 juillet 2013 par le Premier Ministre et l'ensemble des Ministres liés au secteur rural, les représentants du NEPAD et de la CEEAC, les organisations représentatives des producteurs, de la société civile et du secteur privé et par l'Ambassade d'Allemagne au nom des Partenaires Technique et Financiers. Il traduit un engagement commun d'œuvrer pour porter les performances du secteur agricole à la hauteur des potentialités du pays avec une croissance agricole d'au moins 10 % à l'horizon 2020.

L'approche stratégique du PNIA repose sur l'Agriculture de seconde génération, qui a pour objectif général de générer une croissance durable du secteur, respectueuse du capital environnemental. Elle vise à assurer la souveraineté alimentaire et la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays à travers une modernisation raisonnée et équilibrée des systèmes de production.

L'agriculture de seconde génération s'appuie à la fois sur les Exploitations Agricoles Familiales et sur les Exploitations de Moyenne et Grande Importance, en renforçant leurs complémentarités et en favorisant leur intégration dans les chaînes de valeurs et leurs connexions aux marchés. Pour ce faire, l'Etat doit améliorer l'environnement institutionnel, promouvoir la formation, la recherche, l'appui conseil et la vulgarisation, investir dans les infrastructures structurantes (pistes de désenclavement, grands aménagements etc.) et faciliter l'accès à la terre et aux financements.

1. PRESENTATION DE LA REGION DE L'OUEST

1.1 Localisation de la Région de l'Ouest

La Région de l'Ouest couvre une superficie de 13 998 Km2 représentant environ 2,8% de la superficie du Cameroun. Elle s'étend entre le 4ème et le 6ème parallèle nord d'une part, le 09ème et le 11ème méridien Ouest d'autre part. Les informations caractérisant cette collectivité territoriale sont consignées dans le tableau ci-après.

Tableau 1: Localisation de la Région de l'Ouest

Pays	CAMEROUN
REGION	OUEST
Chef-lieu	BAFOUSSAM
Coordonnées GPS de l'Hôtel de ville	X = 10,41982 Y= 5,471907 ; Z= 1425
Population	1720047 habitants[1] en 2005 et estimée 2267881 en 2017 avec un taux d'accroissement moyen de 2,6%, de 2005 à 2010 et de 2,5% jusqu'en 2017 soit 1205859 femmes et 1062022 hommes pour un rapport de masculinité de 88,07%
Superficie	[2]13 998 km^2
Densité population	162 habitants/km^2

[1] Source : Rapport de présentation des résultats définitifs du 3ème Recensement de la population et de l'habitat de 2005, publié en 2010

[2] Source : Programme d'amélioration des services (PRAS) de la Délégation Régionale du MINADER de l'Ouest

Régions limitrophes	Au Nord par la Région du Nord-Ouest et la Région de l'Adamaoua
	Au Sud par la Région du Littoral
	À l'Est par la Région du Centre
	À l'Ouest par la Région du Sud-ouest
Nombre de Départements	08 Départements : BAMBOUTOS ; HAUT-NKAM ; HAUTS-PLATEAUX ; KOUNG-KHI ; MENOUA ; MIFI ; NDE ; NOUN
Distances entre le Chef-lieu de la Région (Bafoussam) et les chefs-lieux des Départements et autres villes de Référence	MBOUDA (Département des BAMBOUTOS) : 29 km
	BAFANG (Département du Haut-NKAM) : 67km
	BAHAM (Département des Hauts-Plateaux) : 21 Km
	BANDJOUN (Département du KOUNG-KHI) : 15km
	DSCHANG (Département de la MENOUA) : 52 Km
	BAFOUSSAM (Département de la MIFI) : 0km
	BANGANGTE (Département du NDE) : 48km
	FOUMBAN (Département du NOUN) :70 km
	YAOUNDE (Capitale politique du Cameroun) : 294 Km
	Douala (Capitale économique) : 266 km

Carte 1 : *Carte de la Région de l'Ouest*

1.2. Milieu Biophysique

1.2.1. Climat

La Région de l'Ouest a le Climat Camerounéèn d'altitude caractérisé par une longue saison pluvieuse qui va de mi-mars à mi–novembre et une courte saison sèche allant de mi-novembre à mi-mars. Mais les effets du changement climatique rendent la démarcation entre les deux saisons de moins en moins précise. La pluviométrie moyenne annuelle est comprise entre 1500 et 1800 mm. Cette pluviométrie est un avantage pour l'agriculture de la Région en ce sens qu'elle favorise le bon développement des cultures et permet la pratique des cultures de contre saison.

Les températures moyennes se situent autour de 22°C, les minima de décembre se situent entre 15 et 18 °C et les maxima autour de 30°C.

1.2.2. Relief

La Région de l'Ouest est située sur la chaine montagneuse de l'Ouest. A ce titre, son relief accidenté est essentiellement constitué de trois grands ensembles:

- Les Plateaux (Ils se situent entre 800 et 1600m d'altitude) ;
- Les Zones D'altitude (Elles varient de 1500 à 2800 m d'altitude) ;
- Les plaines Situées entre 500 m et 800 m d'altitude, elles se trouvent essentiellement dans certains Départements de la Région à savoir : la plaine de MBÔ vers la frontière Sud-Ouest du Département de la Menoua ; la plaine du Noun à cheval entre les Départements du Noun et la Mapé ; le Bassin de la Mapé dans le Noun.

Ces plaines disposent des vastes étendues de terre propices à la mécanisation agricole. Cette mécanisation est déjà expérimentée avec succès pour la culture de la pomme de terre qui se développe à merveille en altitude et produits des rendements très intéressants (plus de 30 tonnes par hectare).

1.2.3. Hydrographie

Cinq principaux cours d'eau traversent la Région de l'Ouest :

- Le Nkam grossi par la Menoua prend sa source dans les Monts Bamboutos ;
- Le Mbam prend sa source à 1500 m d'altitude dans les montagnes séparant le Nigeria du Cameroun ;
- La Mifi donne son nom au Département de la Mifi ;
- Le Ndé qui sillonne le Département du Ndé auquel il donne son nom ;
- Le Noun, prend sa source dans la Région du Nord-Ouest, draine l'essentiel de la région. Un barrage de retenue a été construit sur ce cours d'eau au niveau de BAMEDJIN dans le Département des Bamboutos. Les eaux collectées se jettent dans le Mbam avant de se déverser dans la Sanaga.

Tous ces cours d'eau et leurs affluents offrent des possibilités insoupçonnables de pratique des cultures de contre saison, notamment les cultures maraîchères et autres cultures vivrières.

1.2.4. Flore

La végétation dominante est la savane fortement marquée par l'anthropisation. D'une manière générale, l'unité de paysage prédominante est constituée des zones d'habitations qui deviennent dans les

périphéries des zones de polyculture caractérisées par les cultures vivrières telles que le maïs (Zéa mays), le haricot (Phaseolus vulgaris), le bananier plantain (Musa paradisiaca) etc.

1.3. Milieu humain

La population de la Région est composée essentiellement des Bamilékés et des Bamoum. D'après le Rapport de Présentation des Résultats Définitifs du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat au Cameroun, publié le 30 Mars 2010, cette population est estimée à 1720047 habitants en 2005. D'après le même rapport, le taux d'accroissement de la population du Cameroun est de 2,6% de 2005 à 2010 et de 2,5% jusqu'en 2017. Ceci nous permet d'estimer la population de la Région de l'Ouest à 2267881 habitants en fin d'année 2017.

Par ricochet, La population rurale qui était de 1 295 745 en 2005 est estimée à 1708439 habitants en 2017, pour 1474122 actifs agricoles (65% de la population totale)

La population de la Région de l'Ouest comprend essentiellement deux grands groupes ethniques caractérisés par leurs mœurs et leurs habitants : les Bamilékés et les Bamoun.

Les Bamilékés : ils sont aujourd'hui estimés à 1560399 habitants et peuplent les sept Départements de la rive droite du Noun qui cumulent une superficie de 6 308 Km^2. La densité de peuplement est de 264 habitants au Km^2. Elle atteindrait 968,73 habitants au km^2 dans la Mifi et même plus ailleurs.

Les Bamouns : installés sur la rive gauche du Noun, ils compteraient actuellement 707482 habitants inégalement répartis sur un territoire de 7690 Km^2, soit une densité de 92 habitants au Km^2. Ces deux grands groupes ethniques sont mélangés avec des minorités Tikar dans l'Arrondissement de Magba (Noun), des Mbo à Santchou dans la Menoua et à Kékem (Haut-Nkam). On note aussi la présence des minorités Bororos, dans quelques Départements de la Région (Bamboutos, Noun, etc.).

Cette population est très inégalement répartie comme l'indique le tableau ci-après élaboré suivant les résultats du recensement de la population de 2005, actualisés et revus à la hausse suivant le taux d'accroissement standard de 2,6% et 2,5%

Tableau 2 : Population de la Région de l'Ouest par Département

Département	Superficie (Km^2)	Femmes		Hommes		TOTAL	
		2005	2017	2005	2017	2005	2017
BAMBOUTOS	1 173	160508	211630	131902	173913	292410	385542
HAUT-NKAM	1065	76056	100280	68730	90620	144786	190900
HAUTS-PLATEAUX	415	45030	59372	35648	47002	80678	106374
KOUNG-KHI	353	34893	46006	30128	39724	65021	85730
MENOUA	1 380	156845	206800	128919	169980	285764	376780
MIFI	402	156968	206962	144488	190507	301456	397470
NDE	1 520	48761	64291	46088	60767	94849	125058
NOUN	7 690	235508	310517	219575	289510	455083	600027
TOTAL	**13998**	914569	1205859	805478	1062022	1720047	2267881

Observation : Le Département du Noun, avec ses 7 690 Km^2 représente plus de la moitié de la Région de l'Ouest en terme de superficie. C'est le Département le plus peuplé, mais avec la plus faible densité de peuplement par rapport. Par ailleurs, l'effectif de femmes est supérieur à celui des hommes dans tous les Départements de la Région de l'Ouest. Le Koung-Khi avec 85730 individus en 2017 est le moins peuplé.

1.4. Principales infrastructures

1.4.1. Infrastructures routières

La Région de l'ouest a un réseau routier évalué à 77 589 km de voies de communication réparties comme suit : 5 133 km de routes revêtues, 12 799 km de routes non revêtues et 59 657 km Pistes et chemins (source : www.mintp.cm). Ces routes relient la capitale de la Région (Bafoussam) à tous les chefs-lieux de Départements par des tronçons revêtus plus ou moins en bon état, seul le tronçon Bafoussam-Bafang présente des points de dégradation.

Ce réseau est en train de subir les grandes mutations depuis l'exercice 2015, avec le projet de désenclavement des grands bassins de production agricole de l'Ouest émanant de la volonté du Président de la République de doter les zones à fortes potentialités agricoles d'infrastructures routières praticables en toutes saisons. Cette route couvre respectivement les Départements des Bamboutos, de la Menoua, du Noun et du Ndé pour un total de 217 km de route revêtue.

1.4.2. Infrastructures Sanitaires

La Région de l'Ouest compte 20 districts de santé disposant chacun d'un hôpital de district de santé répartis dans les huit Départements de la Région suivant le tableau ci-après.

Tableau 3 : Infrastructures sanitaires en lien avec les populations

Département	district de santé	Populations
Bamboutos	Batcham Galim Mbouda	385542
Haut Nkam	Bafang, Bandja Kekem	190900
Hauts Plateaux	Baham, Bamendjou	106374
Koung-Khi	Bandjoun	85730
Menoua	Dschang Penka-Michel Santchou	376780
MIFI	Mifi	397470
Ndé	Bangangté	125058
NOUN	Bangourain Foumban Foumbot Kouoptamo Malatouen Massangam	600027

Des initiatives privées ont de plus en plus pignon sur rue, que ce soit les hôpitaux liés aux confessions religieuses, aux fondations, ou tout simplement construites par des fortunes individuelles ou associatives. Ces initiatives privées sont beaucoup plus concentrées dans les périmètres urbains des grandes villes que sont les chefs-lieux des Départements ou le chef-lieu de la région.

L'Hôpital Régional de Bafoussam qui est chaque jour en mutation demeure le fleuron des infrastructures en matière sanitaire dans la Région de l'Ouest, en attendant la construction de l'Hôpital Général de

Référence dont la première pierre a déjà été posée à KOUEKONG, banlieue de Bafoussam situé à 18 km.

Cependant des efforts restent à fournir pour la création dans les zones rurales des infrastructures sanitaires dotées en personnel de qualité pour la santé des producteurs agropastorales qui constituent l'ossature de l'économie de la Région de l'Ouest.

1.4.3. Infrastructures de l'éducation

L'Université de Dschang est la seule institution publique d'enseignement supérieur de l'Ouest et fait partie des 08 universités d'Etat du Cameroun. L'une de ses facultés phares est le Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles (FASA) qui forme l'intelligentsia Camerounaise en matière d'accompagnement agricole. La majorité de ses infrastructures se trouvent dans la ville de Dschang, mais elle est présente à travers ses instituts dans le NOUN à Foumban par L'Institut des beaux-arts de Foumban et dans le Département du KOUNG-KHI par l'Institut Universitaire de Technologie FOTSO Victor, où les techniques de transformations des produits agricoles peuvent être développées.

1.5. Analyse FFOM pour le Milieu Biophysique et humain

Tableau 4 : Analyse FFOM pour le milieu biophysique et humain

Eléments d'analyse	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Climat	Climat de type soudano-guinéen tempéré par l'altitude permettant le développement d'une grande variété des cultures	L'abondance des pluies accélère la dégradation des routes en terre rendant difficile l'évacuation des produits agricoles des champs	Une longue saison des pluies permettant la pratique de plusieurs cycles de cultures par campagne agricole.	Effets du changement climatique rendent la démarcation entre la saison des pluies et la saison sèche de moins en moins précise
Relief	L'altitude de la Région de l'Ouest tempère son climat offrant ainsi la possibilité de pratiquer une gamme assez variée de cultures.	Relief plus ou moins accidenté réduisant les possibilités de mécanisation agricoles	Multiples terres d'altitude offrant des potentialités de développement de la culture intensive de pomme de terre	Risques d'érosions pluviales plus importantes en terres d'altitude surtout avec les pratiques agricoles inappropriées.
Hydrographie	Une hydrographie assez fournie : avec cinq (05) grands cours d'eau : le Nkam, le	En dehors du Noun, la majorité des cours d'eau de la Région la côtoie sans véritablement	Cours d'eau et affluents offrant de grandes possibilités de pratique des	La pression des maraichers assez importante avec leurs besoins en

Eléments d'analyse	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	Mbam, le Noun, le Ndé et la Mifi	l'arroser : le Nkam, le Mbam, le Ndé	cultures de contre saison,	eau toujours en augmentation.
Flore	Les forêts sacrées dans les chefferies traditionnelles constituent de véritables banques de gênes pour la flore de la Région de l'Ouest.	Aucune politique de sauvegarde de la biodiversité dans la Région où il n'existe pas de jardin botanique.	La flore constitue un grand gisement pour la pharmacopée africaine.	La pression démographique entraine la disparition de certaines essences médicinales
Population	Dynamisme sans conteste des populations réparties dans les 08 Départements de la Région de l'Ouest.	Chômage ambiant surtout chez des jeunes sans véritable formation qui se contentent des petites occupations informelles.	Existence de nombreux projets et programmes du gouvernement en faveur de l'agriculture	Forte pression démographique réduisant considérablement les superficies cultivables

2. ELEMENT DE L'HISTOIRE DE LA STRUCTURATION DE L'ESPACE AGRAIRE

La caféiculture a été le mode de production dominant sur les Hautes Terres de l'Ouest Cameroun jusqu'à la fin des années 1980. Elle a commencé par le développement des grandes plantations propriétés des colons. Ces plantations coloniales ont induit le développement des plantations villageoises et qui ont progressivement structuré le territoire agraire de la zone et donné une valeur marchande à des terres qui n'en avaient pas.

La crise pétrolière de 1973 et la chute des cours du café qui a suivie, ont entrainé un démantèlement progressif des plantations caféière et une orientation des paysans vers le vivrier et le maraichage marchands. En effet, l'effacement du caféier s'est accompagné d'une expansion spectaculaire de la petite exploitation paysanne dont la production est à la base d'une nouvelle dynamique spatiale, avec de nouveaux flux de personnes et de biens. L'augmentation de la population entraine une évolution du front vivrier et maraicher marchands vers les bas-fonds marécageux, ainsi que les versants et sommets des collines autrefois réservés au pâturage pour l'élevage bovin. La mise en valeur des zones hautes terres traditionnellement réservées à l'élevage a conduit à des conflits avec les pasteurs dont les pâturages se réduisaient au fur et à mesure de la progression des fronts vivriers et l'urbanisation.

Ces conflits ont abouti dans certains cas à des incendies des campements d'éleveur Mbororo, des cas de mutilations et d'empoisonnement des bêtes en dépit de l'existence du décret n° 78/263 du 3 septembre 1978 fixant les modalités de règlement des litiges agro-pastoraux. Aujourd'hui on peut remarquer qu'en réalité les causes deviennent de plus en plus nombreuses, diverses et complexes et parmi lesquelles on peut citer :

- La pression démographique qui incite les populations urbaines ou rurales à créer de nouvelles exploitations agricoles pour couvrir leur besoins alimentaires ;
- L'expansion de l'habitat en milieu rural par le choix des sites préférentiels et spacieux parfois en

zone agro-pastoral;
- L'installation des grands projets étatiques dans les zones de pâturages sans mesures compensatoires ;
- La xénophobie des hôtes vis-à-vis des pasteurs Mbororo ;
- Le non gardiennage des bovins par les éleveurs et l'absence de parc de nuit ;
- L'obstruction des pistes à bétail ou couloir de transhumance devant en principe comporter une emprise de 25m de part et d'autre ;
- La pratique du système d'élevage extensif basé sur le nomadisme et la transhumance et n'impliquant aucun investissement qui pourrait confirmer la souveraineté de l'éleveur sur l'espace.
- L'exploitation communautaire des pâturages, leur mauvais entretien et leur libre appartenance facilitant la pénétration des agriculteurs.

En réalité, du point de vue juridique, la majorité des utilisateurs de l'espace rural en général n'ont aucun droit de propriété sur les terres qu'elle exploite. Elle n'a qu'un droit d'usage. En effet le régime foncier par ses ordonnances de 1974 confère à l'Etat toutes les terres non immatriculées (domaine national) et ôte, par conséquent, toute prérogative aux communautés. Ceci renforce la forte emprise des chefferies traditionnelles sur le mode d'accès et d'usage du foncier rural.

Les Hautes Terres de l'Ouest Cameroun offrent un exemple parmi les plus spectaculaires de cette capacité des populations montagnardes à s'adapter à des contraintes de natures diverses, dans un contexte de relations souvent inégales. Basé sur la caféiculture associée à une polyculture vivrière intensive, le système de production sur les Hautes Terres de l'Ouest Cameroun était ouvert sur le monde à travers le marché du café. La Région de Foumbot était ainsi devenue un centre de collecte et d'expédition de la production caféière, avec des retombées économiques non négligeables. Cependant, la déprise caféière des années 1980 a profondément bouleversé ce système en mettant fin à l'hégémonie de la caféiculture. Le désarroi fut de courte durée car les sociétés de montagne ont toujours fait preuve d'une grande flexibilité, du fait de conditions naturelles plutôt favorables ; de nouveaux modes de production basés sur le vivrier, le maraîchage en particulier, furent rapidement construits.

Cela suppose une remise en cause des anciennes formes d'organisation de l'espace et donc une nouvelle construction territoriale : on semble désormais s'acheminer vers le triomphe de la petite exploitation familiale qui donne la priorité au vivrier marchand aux dépens de la caféiculture. Des pratiques agricoles innovantes et parfois inédites se mettent petit à petit en place, avec une nouvelle dynamique territoriale.

Laurien Uwizeyimana[3], 2009

3. TYPOLOGIE ET STRUCTURATION DES SYSTEMES DE PRODUCTION AGRICOLE DANS LA REGION

Le Document de Stratégie du Développement du Secteur Rural actualisé (MINEPAT, 2005) distingue trois types d'unité de production : l'exploitation familiale ou petite exploitation agricole base de l'agriculture camerounaise, l'exploitation de moyenne et grande importance qui prend de plus en plus d'ampleur, et l'exploitation agro-industrielle.

L'environnement climatique favorable des hautes terres de l'Ouest avec des sols volcaniques fertiles est propice à diverses spéculations agricoles. Du fait de la forte densité de la population (environ 114 hab./km^2), on observe un degré de mise en valeur de plus de 86 % des terres exploitables d'où l'importance de la production agricole et parfois intensive dans l'économie de la région. La production est assurée par les exploitants individuels ou les organisations des producteurs. En 2011, 9,6% des exploitants agricoles appartenaient à une OP (INS, 2015).

Les techniques d'intensification de la production agricole dans la Région sont très anciennes, notamment dans le plateau Bamiléké. Elles résultent d'un long processus d'adaptation des agriculteurs aux contraintes et atouts du milieu naturel et la limitation du capital foncier du fait de démographie galopante.

L'exiguïté du territoire Bamiléké est compensée de façon appréciable par les conditions hautement favorables qu'offre le milieu naturel pour l'intensification agricole. Parmi ces conditions, deux jouent un rôle déterminant à savoir le climat et les sols. Le climat permet non seulement de cultiver une gamme très variée des plantes, mais aussi de pratiquer deux campagnes de cultures par an. Les sols sont d'une fertilité originelle très élevée, du moins dans la moitié Nord du territoire où le socle porte une couverture volcanique.

J.-L. DONGMO[4]

Une analyse détaillée de la typologie du MINEPAT (2005) dans la Région fait apparaitre des variantes dans la petite exploitation agricole. Certes de manière général l'exploitation est gérée par un chef d'exploitation de sexe masculin ou féminin constituées d'un ou plusieurs membres unis par des liens de parenté ou des us et coutume et utilisant des facteurs de production peut performant. Le mode de production repose sur un système traditionnel extensif centré sur les cultures d'exportation ou industrielles et/ou des systèmes de cultures associées de productions vivrières et maraîchère.

3.1. Système traditionnel classique

Traditionnellement, deux formes peuvent caractériser cette pratique dans la Région à savoir :

- les champs ouverts et inhabités, loin ou non de la concession principal de l'agriculteur, avec pratique de la jachère dont la durée peut varier entre 4-5 ans après 3-4 années de cultures; c'est là un système de production excentrique centré ou non sur les cultures d'exportation comme le café (pas de jachère) ou des cultures associés de production vivrière.
- les champs entourant la concession principal de l'agriculteur et souvent entourés de haies vives et constituant au-delà des maillages (bocage) véritables marqueur de l'espace rural dans beaucoup de zones. La haie traditionnelle dans le plateau Bamiléké en fait a longtemps constitué est un élément du paysage agraire. Elle avait des fonctions de protection des cultures ou délimitation de la propriété foncière. Le développement du vivrier et du maraicher marchands a contribué à modifier le paysage agroforestier de la Région et par conséquent des bocages.

3.2. Structuration spatiale et forme de production

L'agriculture familiale classique est pratiquée dans l'ensemble des Départements et sur de petites

[4] Article : Les efforts des Bamilekés de l'Ouest-Cameroun pour adapter leur agriculture à l'accumulation démographique et pour sauver leur équilibre alimentaire contre les « agressions » de l'économie marchande.

parcelles autour des habitations ou dans les zones périphériques. C'est une agriculture très diversifiée qui peut être plus ou moins intensive, car chaque famille ou actif agricole doit tirer de ses parcelles tout ce dont elle a besoin aussi bien pour la subsistance du ménage et c'est en général le surplus qui est vendu pour l'entretien ou les autres besoin de la famille. C'est pour cela que l'association est le mode de culture dans la Région et l'on peut trouver sur la même parcelle en même temps les cultures pérennes, les cultures vivrières et les cultures maraîchères.

Les exploitations agricoles familiales, souvent aménagées en bocages, ont en général moins de 2 ou 3 ha de superficie. On y pratique souvent une agriculture intensive à deux cycles. Les parcelles portent des caféiers, bananiers et fruitiers. Sur billons pendant la saison des pluies sont semés haricots, maïs, arachide, taro, pomme de terre, manioc et ignames, etc. dans le cadre de stratégies paysannes de minimisation du risque en cas d'attaque par les insectes nuisibles et d'optimisation de l'occupation du sol. La main-d'œuvre est surtout familiale. Mais il y a une évolution avec la création des groupes d'intérêt commun (GIC) et des coopératives. Dans ce cas les superficies peuvent être plus importantes et les membres du GIC peuvent bénéficier de l'entraide pour le labour et l'entretien du sol.

Certaines zones se sont spécialisées dans certaines productions. C'est le cas par exemple de Foumbot pour les cultures maraîchères.

3.3. Cas de l'exploitation des bas-fonds marécageux

Sous l'effet conjugué de la pression démographique et l'introduction des cultures de contre saison, il s'est développé dans la Région de l'Ouest un maraîchage intensif sur les espaces traditionnellement peu valorisés : pentes, sommets et bas-fonds. La présence d'un sol fertile constitué par des dépôts issus de l'érosion pluviale, dépôts piégés par les tiges des raphiales et le manque d'espace cultivable sont les facteurs qui ont contribué à la colonisation des bas-fonds autrefois non cultivés ; parce que inondés en saison des pluies et marécageux en saison sèche. Les bas-fonds sont aujourd'hui exploités aménagés ou non, pour la production de deux ou trois cycle de cultures maraîchères (tomate, chou, pomme de terre, piment, poivron, poireau, persil, carotte, haricot vert, riz, …) par an. La Région offre également des aptitudes climatiques favorables au maraichage d'altitude qui nécessite une utilisation intensive et généralisée des sources d'eaux d'altitude. Produites généralement en monoculture, les cultures maraichères bénéficient dans la Région des techniques de fertilisation plus ou moins élaborées faisant recours aux engrais chimiques, et à l'irrigation le plus souvent gravitaire et parfois par canaux. La production qui provient en majorité des exploitations paysannes, mais aussi de quelques exploitations industrielles dans le plateau Bamoun (PROLEG de Foumbot), alimente le marché national et sous régional.

La Région de l'Ouest dispose d'un important potentiel en terres irrigables qui reste encore peu exploité. Environ 2949 ha de parcelles irrigables ont été identifiés dans la Région, avec seulement 842 ha effectivement aménagés pour l'irrigation et la production de maraîchères ; soit seulement 28% des parcelles irrigables identifiées (Cf. tableau ci-après). L'agro-industrie PROLEG exploite 60 ha dans le Noun pour la production de poireau, haricot vert et maïs, en utilisant l'irrigation par aspersion sur l'ensemble de sa superficie.

Tableau 5 : Bas-fonds aménagés et irrigués de la Région de l'Ouest

Départements	Localités	Principales spéculations	Nombre Exploitants	Technique d'irrigation	Superficie irriguée (ha)
NOUN	Ngoundoup	Riz; tomates, maïs	717	GRAVITAIRE	123

Départements	Localités	Principales spéculations	Nombre Exploitants	Technique d'irrigation	Superficie irriguée (ha)
	Baigom	Riz, patate douce	550	GRAVITAIRE	102
	Nchoutpah	Riz		GRAVITAIRE	77
MIFI	Famtchouet	Maïs, haricot, tomate, choux, canne à sucre, bananier plantain	3000		500
Menoua	Bafou (Tsinfou)	Tomate, morelle noire, piment, poivron, choux	/	GRAVITAIRE	3
Hauts- Plateaux	Bahouan (chefferie)	Tomate, morelle noire, bananier plantain, piment, poivron, choux, maïs	/	GRAVITAIRE	3
Ndé	Balengou	Tomate, morelle noire, piment, poivron, choux, maïs	/	GRAVITAIRE	4
	Bingou		/	Irrigation par canaux	27,2
Haut Nkam	Bafang	Tomate, morelle noire, bananier plantain, piment, poivron, choux, maïs	/	GRAVITAIRE	3
TOTAL					**842,2**

Source : Rapport Annuel d'activités du Programme de Valorisation des Bas-fonds (PVBF) pour la Région de l'Ouest (2016), Rapport Annuel d'activités DRADER/ OUEST (2016), Service Régional du Génie Rural et de l'Amélioration du Cadre de Vie en Milieu Rural

Tableau 6 : Bas-fonds non aménagés de la Région de l'Ouest

Départements	Localités	Principales spéculations	Nombre Exploitants	Superficie exploitée (ha)
NOUN	Koutupit	Riz, maïs	312	400
	Njisen	Riz, maïs	54	121
	Malanden	Gombo, tomates, legumes, maïs	123	213
	KIENTOUOKOUR	Morelle noire, tomate, piment, haricot vert, basilique, etc	350	50
Bamboutos	Tsintchuet	Poireau, Piment, Poivron, Tomate et Persil.	20	20
	Bazimbap	Poireau, Piment, Poivron, Tomate et Persil.	30	40
	BALEGHANG		20	20
	KOMBOU	Poireau, Piment, Poivron, Tomate et Persil.	/	30
	Bamendjingha	Poireau, Piment, Poivron, Tomate et Persil.	/	10
	TIAMEKI	Poireau, Piment, Poivron, Tomate et Persil.	/	5
	MECHUI	Poireau, Piment, Poivron, Tomate et Persil.	/	4
	TO'O MEZO	Poireau, Piment, Poivron, Tomate et Persil.	/	2
	TEDJING	Piment, Poivron, Tomate et Persil.	/	6
	BAMEFAP	Piment, Poivron, Tomate et Persil.	/	2,5
	BAMENDJO	Piment, Poivron, Tomate et Persil.	/	1050
	BAFOUNDA BATCHIOPI	Piment, Poivron, Tomate et Persil.	/	30
	BAMENKOMBO (KING PLACE)	Piment, Poivron, Tomate et Persil.	/	3
Hauts plateaux	Baham (Nwoum)	Tomate, Piment, Persils	10 à 50	10
	Bangou chefferie	Tomate, Piment, Persils, Choux	10 à 50	30
TOTAL				**2046,5**

Source : Rapport Annuel d'activités du Programme de Valorisation des Bas-fonds (PVBF) pour la Région de l'Ouest (2016), Rapport Annuel d'activités DRADER/ OUEST (2016), Service Régional du Génie Rural et de l'Amélioration du Cadre de Vie en Milieu Rural

3.4. Exploitation agro-industrielle

Ce sont des exploitations spécialisées dans une production précise. Ces entreprises occupent généralement de large surface de bonnes terres concédées par l'Etat et bien reliées aux grandes voix de

communications. Elles revêtent une place importante par leurs effets directes et indirects sur l'économie agricole tant au niveau de la Région qu'au niveau local. En outre elles emploient des centaines ou des milliers de travailleurs salariés. Certes la Région n'en compte pas beaucoup et parmi les agro-industries opérationnelles figure la société de production des légumes (PROLEG) basée à Bandjoun et la société de production de thé de Djutitsa. Au voisinage de certains de ces complexes se développent les plantations villageoises, pratiquant les mêmes cultures et vendant leurs récoltes auxdits complexes.

4. PRINCIPALES SPECULATIONS AGRICOLES DANS LA REGION

La Région de l'Ouest fait partie des principaux bassins de production agricoles du Cameroun laquelle production est réalisée essentiellement sur les exploitations familiales classiques. Autrefois grand bassin de production du café arabica, cette spéculation à beaucoup décliné dans la Région au profit d'une diversification des cultures vivrières et maraîchères. Ce déclin a été du entre autre a la libéralisation des filières agricoles intervenues au début des années 90.

D'après le dernier annuaire des statistiques agricoles du MINADER publié en 2015, la Région de l'Ouest à l'échelle nationale occupait le premier rang pour ce qui est de la production du maïs (19%), soja (28%), tomate (67%), piment (44%), pastèque (57%), haricot (37%) ou encore pomme de terre (58%). Dans l'Ouest le Noun sort du lot avec la tomate et certaines épices.

L'évolution de quelques spéculations clés dans la Région au cours des 05 dernières années est présentée dans les figures ci-dessous.

Figure 1 : *Evolution de quelques spéculations agricoles phares entre 2013 et 2017*

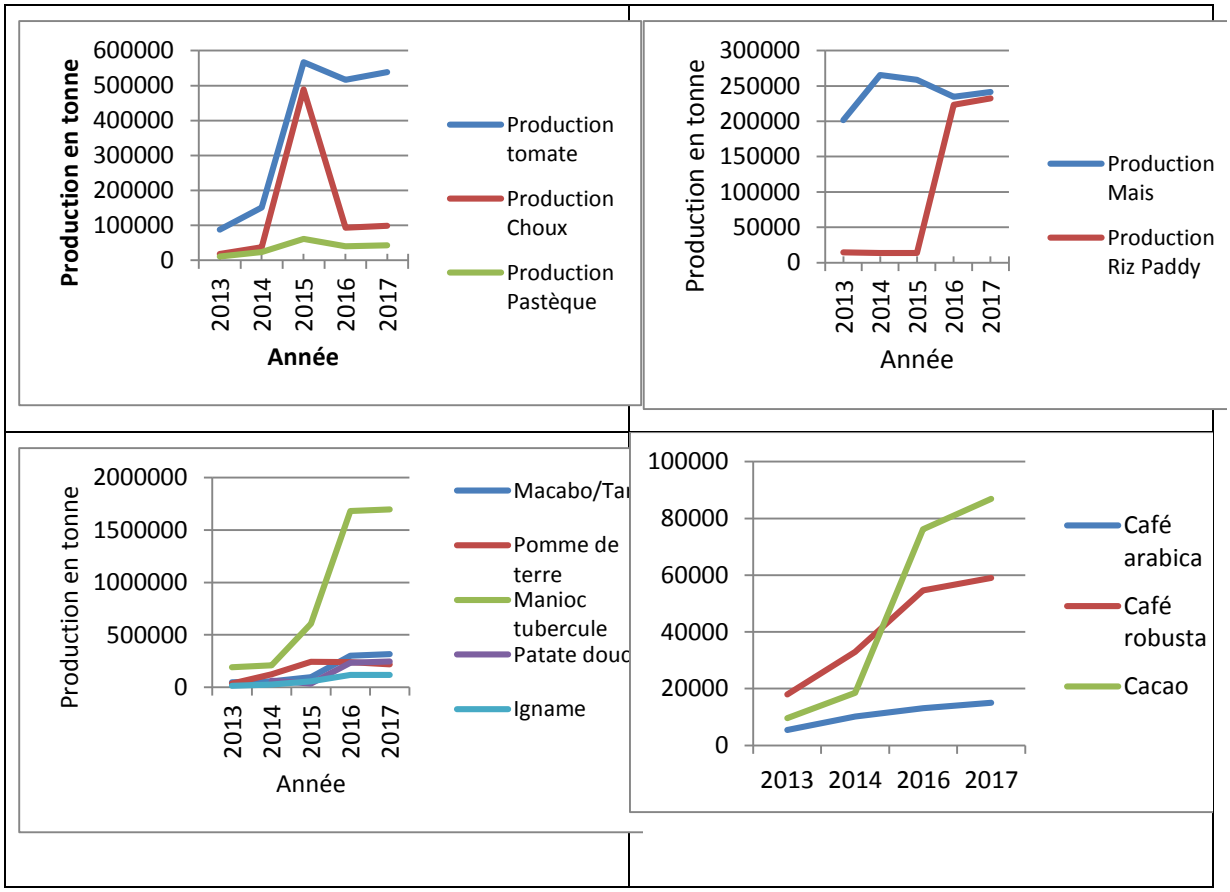

Source : D'après les données statistiques de la DR/ADER/Ouest

La production des fruits et légumes (tomate, choux, pastèque) a connu une forte croissance entre 2013 et 2015, et une chute progressive depuis 2015. Cette chute apparait plus importante pour la production de choux.

La production céréalière de la Région de l'Ouest est essentiellement constituée du maïs et du riz paddy. En 2017, la production de maïs représentait plus de 96% de la production totale des céréales dans la région.

On note pour les racines et tubercules, une très forte évolution (croissance relative de 780%) de la production de manioc au cours de ces quatre dernières années, comparé aux productions de macabo/taro, pomme de terre, patate douce et igname. Il apparait d'ailleurs que la production de pomme de terre tendait à diminuer entre 2015 et 2017.

Pour ce qui est des productions industrielles d'origine agricole, la production du cacao serait désormais plus importante dans la Région que celle du café.

5. BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLE

La production agricole, qu'elle soit vivrière, maraîchère ou pérenne est réalisée dans les tous les Départements de la Région. C'est essentiellement une agriculture de type familiale, mais on y retrouve également une agriculture de moyenne et grande importance.

D'après la DR/ADER 2017, les principales spéculations conduites dans des moyennes et grandes exploitations agricoles (MGEA)[5] comprennent : maïs, riz, cacao, café, palmier à huile, manioc, pomme de terre, chou, piment et pastèque. Le tableau 1 présente la situation globale des MGEA dans la Région de l'Ouest.

L'analyse des superficies exploitées permet d'avoir un aperçu des principaux bassins de production de ces filières (cf. Figure 2).

Il apparait globalement que le Département du Ndé est un important bassin de production pour toutes ces filières. Le Département du Noun, qui par ailleurs a la plus faible densité de population de la Région, est le plus important bassin de production du maïs. On retrouve également d'importantes superficies de maïs dans les Bamboutos (Galim), le Ndé, la Menoua et les Haut-Plateaux. Le café est surtout produit dans le Haut-Nkam, la Menoua et le Noun ; et le cacao dans les Arrondissements de Tonga, Kekem et Bangangté. La production de riz est surtout concentrée dans les Bamboutos (Galim), le Ndé (Tonga) et le Noun (plaine de Baîgom). Parmi les grands bassins de production des pommes de terre, figurent la Menoua, les Bamboutos et les Hauts-Plateaux. Pour les bassins de moyenne importance de pomme de terre, il y a le Koung Khi, le Noun et le Ndé qui se positionnent de plus en plus comme des pôles du futur.

[5] L'accessibilité limitée au capital foncier dans la Région de l'Ouest amène à reconsidérer les critères permettant la définition des MGEA. Ainsi, sont considérées comme moyenne exploitation agricole les superficies cultivées de l'ordre de 3 à 5 ha pour les cultures maraichères, 5 à 10 ha pour les cultures vivrières et les cultures pérennes.

Tableau 7 : Situation des MGEA dans la région

N°	FILIERE	Nombre d'OPA	Nombre de producteurs	Superficie exploitée (Ha)	Superficie potentielle (Ha)
1	Maïs	55	3998	2418,7	3552,3
2	Riz	13	331	449	724,9
3	Cacao	26	796	1557,5	1809
4	Café	29	928	2398,5	2935
5	Palmier à Huile	6	53	936	1422
6	Bananier plantain	3	21	51,2	99
7	Manioc	2	24	43	86
8	Pomme de terre	14	259	167,7	318,8
9	Chou	5	13	104	110,5
10	Piment	8	20	81	72
11	Pastèque	4	31	17	102
TOTAL		**165**	**6474**	**8223,6**	**11231,5**

Dans l'optique du désenclavement de ces bassins de production, un important projet d'amélioration des infrastructures routières est en cour dans la Région. Ce projet touche 04 Départements qui font partie des plus importants bassins de production agricole dans la Région à savoir : le Noun (Foumbot, Kouoptamo), le Ndé (Bangangté), les Bamboutos (Batcham, Galim, Mbouda) et la Menoua (Nkong-Ni, Penka Michel).

Globalement l'Ouest se caractérise par une faible disponibilité des terres arables libres à cause de la forte densité de la population (128,8 hbts/km^2 en moyenne) et d'un degré élevé de mise en valeur de ces terres (plus de 86%). Les exploitations agricoles familiales, souvent aménagées en bocages sont généralement de faibles superficies et portent une panoplie de cultures. Le développement de l'aménagement des bas-fonds pour les cultures irriguées prend de l'ampleur au détriment de la préservation de la biodiversité.

***Figure 2** : Bassin de production pour quelques filières agricole phares*

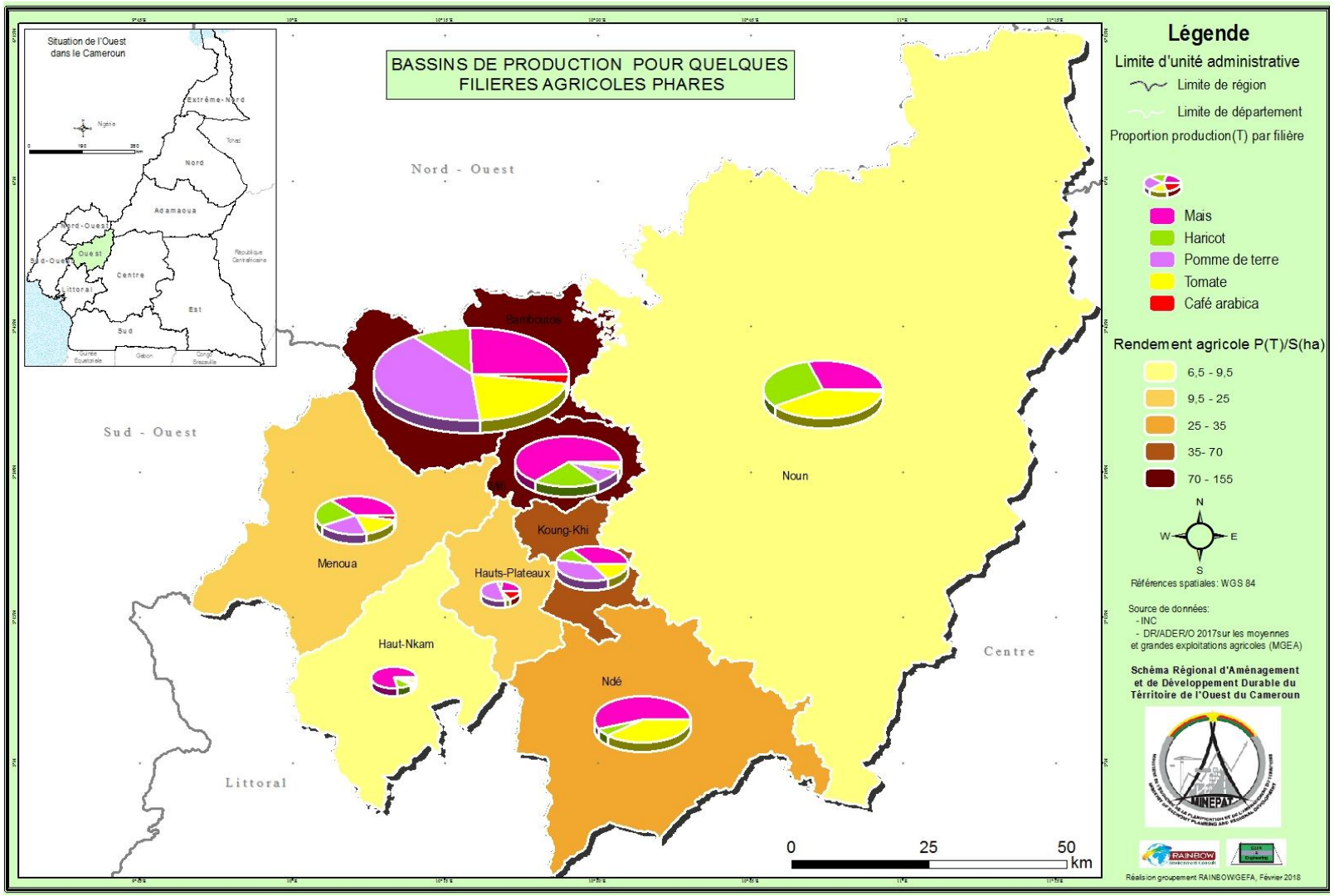

6. ANALYSE DES PRODUCTIONS PAR DEPARTEMENT

6.1. Département des Bamboutos

Le climat relativement doux du Département des Bamboutos, le relief et les sols variés sont favorables à un éventail de spéculations agricoles dont les plus importantes sont : pomme de terre, maïs, haricot, café arabica, bananier plantain.

La saison des pluies qui va de mi-mars à mi-novembre entrecoupée des petites sécheresses entre Juin et Juillet. Ces mois de petites sécheresses sont des mois de récolte de certaines cultures de premier cycle (pomme de terre, haricot et maïs). La saison sèche va de mi-novembre à mi-mars avec des variations annuelles très fréquentes dues aux perturbations climatiques.

Tableau 8 : Evolution des superficies cultivées et productions dans le Département des Bamboutos

Spéculations	**2015**		**2017**	
	P(T)	**S (Ha)**	**P(T)**	**S (Ha)**
Café arabica	500	500		
Maïs	88965	59310	85280	59310
Haricot	22046	33918	19897	33918
Pomme de terre	163120	8156	79432	8156
Tomate	457087	20315	41317	20315
Banane plantain	215061	18701	33615	18701
Manioc	243150	9726	55990	9726
Morelle noire	13404	4111		
Arachide	12500	10000		
Taro	16201	4339	16201	4339
Igname	18317	2155		
Choux	222680	5567	17334	5567
Piment	2561	3659	5911	3659
Pastèque	48990	1633	11319	1633
Macabo	41227	5497	6750	5497

<u>Synthèse FFOM du secteur agricole dans le Département :</u>

- Les faiblesses : Cout élevé des intrants agricoles (engrais, pesticides), enclavement de plusieurs bassins, faible mécanisation, rareté des semences de bonne qualité etc.
- Les atouts : Présence des vastes terres de haute altitude (plus de 1800 m) très propices pour la culture des pommes de terre.
- Les opportunités : Regain d'intérêt des jeunes pour le secteur agricole, passage effectif à l'agriculture de deuxième génération telle que prônée par le Président de la République
- Les menaces : Les terres arables sont disponibles mais non utilisées ou sous utilisées car elles sont confisquées par certaines élites du Département. On note également les effets des changements climatiques et l'abandon par les jeunes des activités agricoles pour les mototaxis.

6.2. Département du Haut-Nkam

Le Département du Haut-Nkam s'étend sur une superficie de 1065km². Deux zones de relief particulièrement accidenté caractérisent le Département du Haut-Nkam :

- Zones de basses altitudes : elles s'étendent le long de la Mètchiè et du Nkam couvrant particulièrement l'Arrondissement de Kekem et une partie de l'Arrondissement de Bakou. Leur altitude oscille entre 300m et 800m. Ces Zones se subdivisent en plaines et vallées (la plaine de Mbos, la plaine de Bapoutcha-Fongan, la vallée de Mètchiè, de Ngoum et de Moua) ;
- Zones de moyennes altitudes : elles couvrent généralement l'Arrondissement de Bafang et ont une altitude variant entre 800m et 1300m sur les sommets, les pentes et les collines. Les sols assez pauvres seules les vallées sont fertiles.

Le climat est du type tropical humide avec deux saisons inégalement réparties : une saison des pluies allant de mi-mars à mi-novembre et une saison sèche allant de mi-novembre à mi-mars. Ce climat favorise deux cycles de cultures vivrières. Les sols très fertiles sont principalement de types ferralitiques, hydromorphes.

Tableau 9 : Evolution des superficies cultivées et productions dans le Département du Haut-Nkam

Spéculations	**2015**		**2017**	
	P(T)	**S (ha)**	**P(T)**	**S (ha)**
Café robusta	5012	17464	5012	17464
Cacao	5250	10403	9721	24523
Huile de palme	520685	30305	381440	16776
Banane plantain	19405	20245	42614	8878
Banane douce	47392	34639	53376	11820
Maïs	5050	6215	13055	10095
Manioc	20705	18028	124742	6716
Haricot	1107	823	2332	2606

Synthèse FFOM du secteur agricole dans le Département :

- Les faiblesses : Enclavement des bassins agricoles, coût élevé des intrants, cherté du matériel végétal.
- Les atouts : Diversité agro-écologique importante, dynamisme des populations agricoles,
- Les opportunités : Existence des programmes en cours de réalisation pour le développement agropastoral (ACEFA, AFOP etc.)
- Les menaces : Pression parasitaire due au changement climatique, exode rural.

6.3. Département des Hauts-Plateaux

Le Département des Hauts-Plateaux couvre une superficie de 520 km². Son relief est essentiellement montagneux avec une altitude moyenne de 1600m culminant à Tindè sur 1889m. Les pentes allant parfois jusqu'à 20%, se rencontrent partout formant des talwegs constitués des plates-formes fertiles ou des bas-fonds. Il existe quelques plaines aux limites Sud-ouest (Metchouefondom) et Sud-Est (Bangou carrefour).

Le climat est du type camérounien d'altitude avec une saison sèche courte (mi- novembre – mi-mars) et une saison des pluies longue (mi-mars à mi-novembre). Les précipitations avoisinent 1500mm par an. La température moyenne est d'environ 20°c. Les sols sont essentiellement ferralitiques avec des concrétions latéritiques peu fertiles. On observe aussi des sols hydromorphes dans les zones de dépression (bas-fonds) bondés de raphiales. Ces sols sont très fertiles, favorables aux cultures vivrières et maraîchères lorsque l'irrigation et le drainage sont bien assurés. Les eucalyptus peuplent les sommets des collines

alors que les cultures pérennes (fruitiers, café) occupent les flancs des collines et les rares endroits non cultivés occupés par les forêts d'altitude.

Les principales cultures qu'on rencontre dans les Hauts- Plateaux sont :

- Les cultures vivrières : maïs, haricot, arachide, igname, macabo, patate douce, etc.
- Les cultures maraîchères : piment, morelle noire, pomme de terre, chou, tomate, oignon, poireau, gombo etc.
- Les cultures pérennes : caféier, canne à sucre, palmier à huile etc.

Tableau 10 : Evolution des superficies cultivées et productions dans le Département des Hauts-Plateaux

Spéculation	**2015**		**2017**	
	P(T)	**S (ha)**	**P(T)**	**S (ha)**
Maïs	202	135	250,75	135
Haricot	5330	8200	310,62	8200
Pomme de terre	21120	1056	9739	1056
Patate douce	7252	1036		
Tomate	8325	370	6275	370
Banane plantain	106582	9268	13035	9268
Banane douce	15216	8215	15216	8215
Manioc	46450	1858	5508	1858
Morelle noire	2400	1371		
Arachide	5000	4000		
Café arabica	900	900	5000	900
Café robusta	93	715	6,9	715
Igname	6943	818	6564	818
Choux	24440	611	1000	611
Piment	409	585	900	585
Oignon	16500	300	6000	300
Macabo	5962	795	300	795

<u>Synthèse FFOM du secteur agricole dans le Département :</u>

- Les atouts : dynamisme de ses populations; organisation des producteurs (plus de 400 OP); intérêt de plus en plus marqué des élites au monde agricole à la création des exploitations de grande et moyenne importance; existence de plusieurs bas-fonds encore inoccupés et dont les sols les plus fertiles.
- Les faiblesses : Coût élevé des intrants, insuffisance du matériel végétal de qualité sur les marchés.
- Les opportunités : Passage à l'agriculture de deuxième génération telle que prônée par le Président de la république.

6.4. Département du Koung-Khi

Le Département du Koung-Khi a une superficie d'environ 353 Km². Il est bordé dans sa partie à basse altitude par le fleuve Noun qui constitue une limite naturelle avec l'Arrondissement de Foumbot. Le Nghuem traverse une partie de Semto et se jette dans le Noun à l'Est. Le Nlem sert par endroits de

frontière entre le Koung-Khi et la Mifi et se jette dans le fleuve Mifi. Le Shie Kouemboue et le Shie Mekom prennent leur source dans la zone montagneuse et s'écoulent vers le Sud-Ouest et le Sud-Est.

Le climat est du type tropical humide à 02 saisons : une saison sèche de mi-novembre à mi-mars et une saison de pluies de mi-mars à mi-novembre. La moyenne annuelle des pluies est de 1600 mm répartie sur 110-130 jours et la température moyenne annuelle est de 21° C.

La végétation est constituée essentiellement de savane arbustive. Les sols sont diversifiés, généralement rouges ferralitiques, caractéristiques des Hauts – plateaux. Dans la plaine du Noun, on distingue des sols hydromorphes, des sols argileux et des sols noirs. Dans certaines parties à hautes altitudes, les sols sont latéritiques. Ces différents types de sols sont difficiles à travailler à cause de leur relief et de leur texture.

L'économie est essentiellement basée sur l'agriculture et l'élevage. Les principales cultures sont : maïs, haricot, arachide, café arabica, pomme de terre, patate, choux.

Tableau 11 : Evolution des superficies cultivées et productions dans le Département du Koung-Khi

Spéculations	2015		2017	
	P(T)	**S (ha)**	**P(T)**	**S (ha)**
Maïs	10884	7256	14513	7256
Haricot	310	478	452	478
Pomme de terre	12100	605	12090	605
Tomate	6367	283	5660	283
Banane plantain	1357	118	1769	118
Manioc	1675	67	1340	67
Arachide	750	600	130	87
Café arabica	189	189	133	189
Macabo	930	124	186	124

Synthèse FFOM du secteur agricole dans le Département :

- Les faiblesses : Enclavement des bassins agricoles, coût élevé des intrants, cherté du matériel végétal.
- Les atouts : Diversité agro-écologique importante, dynamisme des populations agricoles,
- Les opportunités : Existence des programmes en cours pour le développement agropastoral (ACEFA, AFOP etc.)
- Les menaces : changement climatique, exode rural

6.5. Département de la Ménoua

Le Département de la Menoua couvre une superficie de 1380 km^2. L'Altitude du Département varie de 600m dans la plaine des Mbos (Santchou) à plus de 2200 m dans les hauts plateaux à Nkong-Ni (Djuttitsa). Ceci confère à la Menoua, trois Zones Agro-écologiques (basse, moyenne et hautes altitudes) à fortes potentialités agricoles.

De nombreux cours d'eau traversent la Menoua pour se jeter dans le Nkam. Leur traversée, ajoutée à de nombreux ruisseaux qui prennent leurs sources sur les flancs des collines, font du Département une zone bien arrosée. Ceci rend l'agriculture possible en toute saison si un minimum des techniques d'irrigation est mis en œuvre.

Le climat tropical froid qui règne dans la plus grande partie du Département fait de celui-ci une zone par excellence de production maraîchère, notamment la pomme de terre. On note l'existence d'une saison de pluie allant de mi-mars à mi-novembre et une saison sèche de mi-novembre à mi-mars. La moyenne annuelle de précipitations est de 1717,7mm et les températures varient entre 13,66°C (mini) et 25,35°C (maxi).

Les principales cultures sont :

- Les cultures pérennes : caféiers, palmier à huile, cacaoyers ;
- Les cultures vivrières : bananier plantain, taro/macabo, pomme de terre, maïs, arachides, haricots, manioc, riz pluvial (Santchou) etc.
- Les cultures maraîchères : tomate, oignon, carotte, chou, poireau, pastèques etc.

Tableau 12 : Evolution des superficies cultivées et productions dans le Département de la Ménoua

Spéculations	2015		2017	
	P(T)	**S (ha)**	**P(T)**	**S (ha)**
Maïs	23310	15540	27804,4	15540
Haricot	10721	16480	18997,4	16480
Pomme de terre	45000	2250	20200	2250
Tomate	9450	420	12162	420
Banane plantain	14950	1300	34449	1300
Manioc	196000	7840	27443	7840
Huile de palme	1340	325	1340	325
Morelle noire	5468	1560	5468	1560
Arachide	117	130	326,1	130
Café arabica	940	940	1885	940
Café robusta	275	2115	5143	2115
Cacao	514	1470	1758	1470
Taro	5292	3850	5292	3850
Igname	21420	2520	5986	2520
Choux	241000	6025	17936,5	6025
Piment	364	520	1047,6	520
Oignon	4125	75	1017,3	75
Macabo	3487	465	2889	465

<u>Synthèse FFOM du secteur agricole dans le Département :</u>

- Atouts et potentialités : la diversité et le dynamisme des populations de la Menoua, ses vallées inondables, son climat et sa pluviométrie sont favorables au développement d'une agriculture intensive. L'implication progressive des jeunes et des femmes scolarisés dans les activités agricoles offre des belles perspectives pour l'agriculture dans le Département. En raison de la forte demande des produits agricoles, l'implication des élites et hommes d'affaires dans l'investissement et le financement de l'Agriculture est un axe stratégique important pour le développement de l'agriculture dans la Menoua. Ainsi, le développement de l'agriculture industrielle à travers la valorisation des potentialités des grands bassins de production pourra permettre à terme d'assurer la sécurité et la souveraineté alimentaire au Cameroun.

- Opportunités : La ville universitaire de Dschang, avec des milliers d'étudiants, constitue un important marché de consommation des produits agricoles. Le bitumage de la route Melon – Dschang a facilité le transport des produits vers les grandes métropoles comme Douala.
- Faiblesse : Coût élevé des intrants agricoles ; manque des semences de qualité, enclavement des bassins agricoles, faible mécanisation.
- Menaces : Insuffisance des structures de transformation des produits agricoles (pomme de terre, tomate etc.).

6.6. Département de la Mifi

Le Département de la Mifi couvre une superficie de 434 km². Le climat est du type tropical d'altitude à 02 saisons : une saison sèche de mi-novembre à mi-mars et une saison de pluies de mi-mars à mi-novembre. La température moyenne annuelle est de 25°C avec des variations de 15 à 30° C.

Les principales cultures sont :

- les cultures pérennes : caféier, colatier, canne à sucre, palmiers à huile;
- les cultures vivrières : maïs, le haricot, l'arachide, la patate douce, le macabo, l'igname, pomme de terre;
- les cultures maraîchères : piment, morelle noire, tomate, oignon, gombo, poivron, etc.

Tableau 13 : Evolution des superficies cultivées et productions dans le Département de la Mifi

Spéculations	**2015**		**2017**	
	P(T)	**S (ha)**	**P(T)**	**S (ha)**
Maïs	8593,3	4216,6	37500	15000
Haricot	374,1	3583,6	15600	13000
Pomme de terre	642,5	72,67	5250	350
Tomate	1784,37	109,43	2000	100
Banane plantain	4929,33	544,33	69000	2300
Banane douce	3046,33	164,5	13200	660
Manioc	7249,49	338,5	50000	2000
Morelle noire	1188,83	84,33	9000	300
Arachide	55,43	77,33	305	305
Café arabica	145,83	67,67	700	700
Igname	444	87,67	8000	400
Choux	558,5	40,83	5200	200
Canne à sucre	2144	100,75	5000	200
Piment	53,07	28,93	900	450
Macabo	845,5	92,48	8000	400

<u>Synthèse FFOM du secteur agricole dans le Département :</u>

- Les atouts: dynamisme de ses populations, position stratégique en tant que capitale Régionale de l'Ouest ; demande locale très forte en produits agricoles.
- Les faiblesses : Enclavement des bassins agricoles, coût élevé des intrants, cherté du matériel végétal.
- Les opportunités : Existence des programmes en cours de réalisation pour le développement

agropastoral (ACEFA, AFOP etc.)

- Les menaces : changement climatique, exode rural, Disparition des certaines cultures vivrières (Macabo / Taro)

6.7. Département du Ndé

Le Département du Ndé couvre une superficie de 1520 km². Le relief est constitué essentiellement des roches métamorphiques et de trois bassins :

- le bassin du Nkam qui occupe tout l'Ouest et la bordure sud du Département, il est accidenté et couvert de forêt;
- le bassin du Département du Ndé qui couvre le sud et le centre du Département, il est montagneux et boisé, les plateaux se situent à 1 500m d'altitude environ et enfin ;
- le bassin du Noun qui compte des vallées et des plaines se situant entre 300 et 700 m d'altitude.

Les cours d'eau sont torrentueux, le plus important est le Noun, coupé d'une multitude de rapides. Ses principaux affluents sont : le Nkong, le Ngam, le Chou, le Maham et le Ndé, les zones hydromorphes sont rares et très étroites. Le climat est du type tropical humide avec deux saisons inégalement réparties : une saison des pluies allant de mi-mars à mi-novembre. Une saison sèche allant de mi-novembre à mi-mars. Ce climat favorise deux cycles de cultures vivrières.

Tableau 14 : Evolution des superficies cultivées et productions dans le Département du Ndé

Spéculations	2015		2017	
	P(T)	**P(T)**	**P(T)**	**P(T)**
Maïs	10056	25395	20000	18650
Haricot	4262	4235	17000	3750
Tomate	795	28108	700	15330
Plantain	2400	60059	34100	25750
Arachide	292,27	299	2100	625
Caféiers robusta	2930	2350	4230	1780
Cacao	4190,56	3780,56	5300	6107
Riz paddy	550,5	1115	13500	1450
Pastèque	307,5	12300	120	6010
Igname	231	6943		
Palmier à huile	456	688	300	750
Macabo	147	1900	340	3680

<u>Synthèse FFOM du secteur agricole dans le Département :</u>

- Les faiblesses : Coût élevé des intrants agricoles (engrais, pesticides), insuffisance du matériel végétal de qualité sur les marchés
- Les atouts : Le Département du Ndé dispose encore de vastes étendues de terres pouvant prêter à la mécanisation agricole. La présence dans les savanes des plants de karité peut permettre de mettre sur pied une industrie d'extraction. En termes de main d'œuvre, l'Arrondissement de Bangangté dispose d'un lieu de rassemblement quotidien des ouvriers où les investisseurs en milieu rural peuvent s'approvisionner en fonction de leurs besoins
- Les opportunités : Passage effectif à l'Agriculture de 2ème génération

- Les menaces : Changements climatiques, Exode rural

6.8. Département du Noun

Le Département du Noun s'étend sur une superficie de 7687 km², soit plus de la moitié de la Région de l'Ouest. Trois principales zones caractérisent le relief :

- les zones basses (500 à 800 mètres d'altitude) : la partie Nord du Département présente une plaine d'effondrement ou plaine Tikar, large de 10 km dont l'altitude varie de 500 m à 800m, s'étendant dans le Mayo –Banyo. Elle constitue une réplique de la falaise abrupte de Foumban. Les abords de fractures sont marqués des vallées qui entaillent profondément les plateaux. A l'Est, la plaine du Mbam couvre en partie l'Arrondissement de Malantouen ;
- les zones de plateaux (800 à 1 500 mètres d'altitudes) : elles sont sur la falaise du Noun à koutaba et Foumban ; puis continuent par une série de gradins pour faire place à une chaîne de collines à la plainte de Mbam;
- les zones d'altitude (plus de 1.500 mètres d'altitude) : elles sont constituées de 03 grands massifs localisés à l'ouest du Département du Noun et disposés du bas vers les haut de la manière suivante : le Mbappit (1.970 m), le kogham (2.263 m) et le Mbam (2.335 m)

La végétation naturelle n'a pas encore disparu dans les alentours de Foumbot où compte tenu de la fertilité du sol, l'action de l'homme toujours permanente fait reculer la forêt. Au Sud, à l'Est et au Nord, il existe d'importantes galeries dans lesquelles se pratiquent les cultures pérennes (caféiers et cacaoyers) et où pousse le palmier à huile. Certaines zones non encore occupées par l'agriculture constituent les pâturages, des réserves forestières et fauniques.

Les sols sont de type ferralitiques jeunes dérivés soit de roches sédimentaires, soit des roches métamorphiques diverses. On y retrouve aussi les sols hydro morphes constitués des sols marécageux surtout dans la zone de Baïgom submergée d'eau pendant plusieurs mois au cours de l'année et les sols jeunes que l'on trouve dans la série volcanique des sols noirs sur lapilli recouvrant le Mbappit, la vallée du Noun et le flanc sud du kogham.

Les grands massifs servent de zones de dispersion des cours d'eau. C'est ainsi que les Mont Banso et Mbam donnent naissance au fleuve Noun qui coule vers le sud, puis vers l'est jusqu'à son confluent le Mbam. Le Nchi et le Mfù prennent leur source au pied du mont Kogham. Le Mvi et al Mappé, affluents du Mbam qui prend sa source entre Banyo et Tibati.

Le Département du Noun jouit d'un climat de type soudano-guinéen. Son altitude et sa proximité de l'océan accentuent la pluviométrie tout en baissant la température. Le climat est influencé par la présence des montagnes de l'ouest. Néanmoins, au fur et à mesure que l'on avance vers l'Adamaoua, le climat devient de plus en plus sec. La température moyenne annuelle oscille autour de 21°c. L'hygrométrie moyenne est en général supérieure à 80%, le minimum se situant à 23% en janvier et février.

Les principales cultures sont :

- les cultures pérennes : Le caféier robusta, le caféier arabica, le cacaoyer, Palmier à huile…
- les Cultures vivrières et maraîchères : Le maïs, le haricot, l'arachide, la tomate, le gombo, le manioc, le niébé, le soja, le pistache, la patate douce, le macabo, la pomme de terre, le taro, la banane, l'igname, le piment, la laitue, le choux, le poivron.

Tableau 15 : Evolution des superficies cultivées et productions dans le Département du Noun

Spéculations	**2015**		**2017**	
	P(T)	**S (ha)**	**P(T)**	**S (ha)**
Maïs	103000	51820	61855	20550
Haricot	46600	51827	54890	51830
Tomate	68200	2750	70150	3000
Banane plantain	15400	561	17380	781
Manioc	75230	24885	71280	4265
Huile de palme(l)	8720	2642		
Morelle noire	12631	2673		
Arachide	6700	5000	7175	2849
Café arabica	1745	2760	1920	1428
Café robusta	5355	5000	5462	5000
Cacao	205	200	225	200
Taro	4710	3859		
Igname	2730	1281		
Soja	1035	1150		
Piment	621	360	810	270
Pastèque	5900	240	6300	240
Macabo	7580	1250	4250	600
Morelle noire			24400	2550

<u>Synthèse FFOM du secteur agricole dans le Département :</u>

- Les potentialités : les terres fertiles, cultivables notamment dans les zones de basse altitude telles que Massangam, Malantouen, Magba, Njimom-Nord; les carrières de sable, de pouzzolane et de pierres ;
- Les faiblesses : Coût élevé des intrants agricoles (engrais, pesticides), enclavement de plusieurs bassins de production qui décourage les producteurs ou augmente les coûts de production et de distribution, faible niveau de transformation des produits agricoles (Tomate, banane plantain etc.)
- Les atouts : Diversité agro-écologique importante, Dynamisme des populations rurales du Noun, disponibilité d'une superficie importante des terres à drainer dans les bas-fonds pour la production de contre saison.
- Les opportunités : Mise en place effective de l'Agriculture de 2ème génération
- Les menaces : Changements climatiques, Déviation des jeunes qui abandonnent l'Agriculture pour les mototaxis.

6.9. Productivité agricole des différentes spéculations dans la Région

Tableau 16 : Productions, superficies et productivités de quelques spéculations par département dans la région de l'Ouest

			BAMBOUTOS	HAUT NKAM	HAUTS PLATEAUX	KOUNG KHI	MENOUA	MIFI	NDE	NOUN
Arachide	2015	Production(t)	2500			750	117	55,43	292,27	6700
		Superficie (ha)	10000			600	130	77,33	299	5000
		Productivité (t/ha)	0,3		7	1,3	0,9	0,7	1,0	1,34
	2017	Production(t)			5000	130	326,1	305	2100	7175
		Superficie (ha)			4000	87	130	305	625	2849
		Productivité (t/ha)			1,3	1,5	2,5	1,0	3,4	2,5
Banane douce	2015	Production(t)		47392	15216			3046,3		
		Superficie (ha)		34639	8215			164,5		
		Productivité (t/ha)		1,4	1,9			18,5		
	2017	Production(t)		53376	15216			13200		
		Superficie (ha)		11820	8215			660		
		Productivité (t/ha)		4,5	1,9			20,0		
Banane plantain	2015	Production(t)	215061	19405	106582	1357	14950	4929,3	2400	15400
		Superficie (ha)	18701	20245	9268	118	1300	544,33	60059	561
		Productivité (t/ha)	11,5	1,0	11,5	11,5	11,5	9,1	0,0	27,5
	2017	Production(t)	33615	42614	13035	1769	34449	69000	34100	17380
		Superficie (ha)	18701	8678	9268	118	1300	2300	25750	781
		Productivité (t/ha)	1,8	4,9	1,4	15,0	26,5	30,0	1,3	22,3
Choux	2015	Production(t)	22680		24440		241000	558,5		
		Superficie (ha)	5567		611		6025	40,83		
		Productivité (t/ha)	4,1		40,0		40,0	13,7		
	2017	Production(t)	17334		1000		17937	5200		
		Superficie (ha)	5567		611		6025	200		
		Productivité (t/ha)	3,1		1,6		3,0	26,0		
Palmier à huile	2015	Production(t)		520685			1340			8720
		Superficie (ha)		30305			325			2642
		Productivité (t/ha)		17,2			4,1			
	2017	Production(t)		381440			1340			
		Superficie (ha)		16776			325			
		Productivité (t/ha)		22,7			4,1			
Igname	2015	Production(t)	18317		6943		21420	444	231	2730
		Superficie (ha)	2155		818		2520	87,67	6943	1281
		Productivité (t/ha)	8,5	7,0	8,5		8,5	5,1	0,0	2,1
	2017	Production(t)			6564		5986	8000		
		Superficie (ha)	37		818		2520	400		

			BAMBOUTOS	HAUT NKAM	HAUTS PLATEAUX	KOUNG KHI	MENOUA	MIFI	NDE	NOUN
		Productivité (t/ha)			8,0		2,4	20,0		
Maïs	2015	Production(t)	88965	5050	202	10884	23310	8593,3	10056	103000
		Superficie (ha)	59310	6215	135	7256	15540	4216,6	25395	51820
		Productivité (t/ha)	1.5	0,81	1.5	1.5	1.5	2	0.4	2
	2017	Production(t)	85280	13055	250,75	14513	27804	37500	20000	61855
		Superficie (ha)	59310	10095	135	7256	15540	15000	18650	20550
		Productivité (t/ha)	1,4	1,3	1,9	2	1,8	2,5	1,1	3
Pommes de terre	2015	Production(t)	163120		211120	12100	45000	642,5		
		Superficie (ha)	8156		1056	605	2250	72,67		
		Productivité (t/ha)	20		199,9	20	20	8,8		
	2017	Production(t)	79432		9739	12090	20200	5250		
		Superficie (ha)	8156		1056	605	2250	350		
		Productivité (t/ha)	9,7		9,2	20	9	15		
Riz paddy	2015	Production(t)							550,5	
		Superficie (ha)							1115	
		Productivité (t/ha)							0,5	
	2017	Production(t)							13500	
		Superficie (ha)							1450	
		Productivité (t/ha)							9,3	
Morelle noire	2015	Production(t)	13404		2400		5468	1188,8		12631
		Superficie (ha)	4111		1371		1560	84,33		2673
		Productivité (t/ha)								
	2017	Production(t)					5468	9000		24400
		Superficie (ha)					1560	300		2550
		Productivité (t/ha)								
taro	2015	Production(t)	16201				5292			4710
		Superficie (ha)	4339				3850			3859
		Productivité (t/ha)								
	2017	Production(t)	16201				5292			
		Superficie (ha)	4339				3850			
		Productivité (t/ha)								
Macabo	2015	Production(t)	41227		5962	930	3487	845,5	147	7580
		Superficie (ha)	5497		795	124	465	92,48	1900	1250
		Productivité (t/ha)								
	2017	Production(t)	6750		300	186	2889	8000	340	4250
		Superficie (ha)	5497		795	124	465	400	3680	600
		Productivité (t/ha)								
To	2015	Production(t)	457087		8325	6367	9450	1784,4	795	68200

			BAMBOUTOS	HAUT NKAM	HAUTS PLATEAUX	KOUNG KHI	MENOUA	MIFI	NDE	NOUN
		Superficie (ha)	20315		370	283	420	109,43	28108	2750
		Productivité (t/ha)	22,5		22,5	22,5	22,5	16,3	0,03	24,8
	2017	Production(t)	41317		6275	5660	15162	2000	700	70150
		Superficie (ha)	20315		370	283	420	100	15330	3000
		Productivité (t/ha)	2		17	20	36,1	20	0	23,4
Manioc	2015	Production(t)	243150	20705	46450	1675	196000	7249,5		75230
		Superficie (ha)	9726	18028	1858	67	7840	338,5		24885
		Productivité (t/ha)	25	1,1	25	25	25	21,4		3
	2017	Production(t)	55990	124742	5508	1340	27443	50000		71280
		Superficie (ha)	9726	6716	1858	67	7840	2000		4265
		Productivité (t/ha)	5,8	18,6	3	20	3,5	25		16,7
Piment	2015	Production(t)	2561		409		364	53,07		621
		Superficie (ha)	3659		585		520	28,93		360
		Productivité (t/ha)								
	2017	Production(t)	5911		900		1047,6	900		810
		Superficie (ha)	3659		585		520	450		270
		Productivité (t/ha)								
Cacao	2015	Production(t)		5250			514		4190,56	205
		Superficie (ha)		10403			1470		3780,56	200
		Productivité (t/ha)		0,5			0,3		1,1	1
	2017	Production(t)		9721			1758		5300	225
		Superficie (ha)		24523			1470		6107	200
		Productivité (t/ha)		0,4			1,2		0,9	1,1
haricot	2015	Production(t)	22046	1107	5330	310	10721	374,1	4262	46600
		Superficie (ha)	33918	823	8200	478	16480	3583,6	4235	51827
		Productivité (t/ha)	0,6	1,3	0,7	0,6	0,7	0,1	1	0,9
	2017	Production(t)	19897	2332	310,62	452	18997	15600	17000	54890
		Superficie (ha)	33918	2606	8200	478	16480	13000	3750	51830
		Productivité (t/ha)	0,6	0,9	0,04	0,9	1,2	1,2	4,5	1,1
Pastèque	2015	Production(t)	48990						307,5	5900
		Superficie (ha)	1633						12300	240
		Productivité (t/ha)	30						0,03	24,6
	2017	Production(t)	11319						120	6300
		Superficie (ha)	1633						6010	240
		Productivité (t/ha)	6,9						0	26,3
Café arabica	2015	Production(t)	500		900	189	940	145,83		1745
		Superficie (ha)	500		900	189	940	67,67		2760
		Productivité (t/ha)	1		1	1	1	2,2		0,63

			BAMBOUTOS	HAUT NKAM	HAUTS PLATEAUX	KOUNG KHI	MENOUA	MIFI	NDE	NOUN
	2017	Production(t)			5000	133	1885	700		1920
		Superficie (ha)			900	189	940	700		1428
		Productivité (t/ha)			5,6	0,7	2	1		1,3
Café robusta	2015	Production(t)		5012	93		275		2930	5355
		Superficie (ha)		17464	715		2115		2350	5000
		Productivité (t/ha)		0,29	0,13		0,13		1,25	1,07
	2017	Production(t)		5012	6,9		5143		4230	5462
		Superficie (ha)		17464	715		2115		1780	5000
		Productivité (t/ha)		0,29	0,01		2,43		2,38	1,09

Les statistiques sur la production agricole par département donnent un aperçu des principaux bassins de production de certaines spéculations agricoles dans la Région. Le département du Noun est le principal bassin de production du maïs, bien que cette culture soit répandue à l'ensemble de la Région. Le cacao quant à lui est principalement cultivé dans les départements du Ndé et du Haut-Nkam ; tandis que le palmier à huile ne se retrouve que dans le Noun et le Haut-Nkam.

Les données sur les rendements qui ressortent de ce tableau sont très faibles et doivent être nuancées du fait de certains paramètres. En effet, l'estimation des superficies cultivées et la production est peu fiable. La production agricole dans la Région se fait en grande partie dans un système de polyculture (association des cultures). Par ailleurs, bien que l'utilisation des engrais et autres techniques de fertilisation des sols soient très répandues dans la région de l'Ouest, la production tend à diminuer du fait de la surexploitation des mêmes parcelles.

7. ENCADREMENT ET ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS DANS LA REGION

7.1. Services techniques

Le ministère de l'Agriculture est représenté au niveau de la Région de l'Ouest par un Délégué assisté de Délégué Départementaux (08), de Délégué d'Arrondissement (40) et de chefs de Postes agricoles (277). Le Délégué régional est assisté par 9 services régionaux, rattachés aux directions techniques du Ministère. Les prévisions de ce Ministère permettent d'atteindre un appui rapproché par près de 277 chef de poste agricole.

Le ratio d'encadrement/accompagnement (personnel d'accompagnement / Population agricole) est de 1 encadreur pour 2700 actifs agricoles. Ce ratio est non seulement faible, mais se dégrade d'année en année. À la fin de l'année 2017, on dénombrait 213 postes de responsabilité vacants dans l'ensemble de la Région de l'Ouest. Le cas spécifique des postes agricoles (PA) est présenté dans le tableau 5.

Tableau 17 : Situation des postes agricoles de la Région de l'Ouest

Départements	Nombre de postes agricoles	Nombre de P.A vacant	Nombre de PA occupés par les retraités
BAMBOUTOS	43	7	10
NDE	38	10	1
KOUNG-KHI	16	2	1
MIFI	16	1	0
HAUTS PLATEAUX	20	3	3
MENOUA	59	10	20
NOUN	47	15	5
HAUT- NKAM	38	15	3
TOTAL	277	63	43

Source : DR/ADER, 2017

Il apparait que 22,7% des postes agricoles dans la Région de l'Ouest sont vacants. Ce taux peut passer à 38,2% si le personnel ayant atteint la limite de départ à la retraite est effectivement mis en retraite.

L'agriculture à l'Ouest est essentiellement familiale, elle est caractérisée par un faible niveau de professionnalisation des actifs agricoles. Malgré un niveau d'intensification élevé de cette agriculture par rapport aux autres Régions du Cameroun, certaines techniques et pratiques culturales demeures archaïques.

Dans la stratégie de relance du secteur agricole pour atteindre l'émergence, le besoin de formation des producteurs figure parmi les priorités. Mais avec la diminution des ressources allouées au PNVRA, les interventions des Agents Vulgarisateurs de Zone (AVZ) s'avèrent insuffisantes. Par ailleurs, avec le ratio d'encadrement des chefs de poste agricole, la diffusion des résultats de la recherche et des méthodes appropriées de production agricole dans la Région est fondamentalement entravée.

Le dispositif de formation des professionnels agricoles mis en place dans la Région de l'Ouest par le MINADER, est constitué de :

- 02 Centres de Formation Rurale (CFR) ;
- 30 Centres d'Education et d'Action Communautaire (CEAC) ;
- 01 Ecole Technique d'Agriculture (ETA) ;
- 04 Fermes de multiplication du matériel végétal.

La formation des producteurs et actifs agricoles se fait sur le tas, dans le cadre des ateliers ou à travers :

- les fermes-écoles installées dans la Région et qui sont des initiatives confessionnelles, privées ou coopératives. Ces fermes écoles ont des missions de formation, encadrement des actifs agricoles sur les méthodes de cultures adaptées, mais aussi de diffusion des intrants agricoles améliorées;
- les projets et programmes gouvernementaux destinés au renforcement des capacités et la professionnalisation des actifs agricoles (PIDMA, AFOP, etc.).

On note enfin que la plus importante faculté d'agronomie et des sciences agricoles (FASA) du Cameroun est implantée dans la Région de l'Ouest, notamment à l'Université de Dschang.

7.2. BIP du MINADER de 2015 à 2017 dans la région

Le nombre des projets BIP financés dans la Région par le MINADER est passé du simple au double e6ntre 2015 et 2017 et les montants alloués sont passés de 587 500 000 en 2015 à 1 316 500 000 FCFA en 2017. On note que 45% de ces projets sont constitués des forages dans tous les Départements.

Tableau 18 : Projets BIP du MINADER dans la Région de 2015 à 2017

Départements	Nombre de projets financés			Coût total des projets (FCFA)		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017
MIFI	3	5	4	26 500 000	95 000 000	40 000 000
MENOUA	17	21	43	111 000 000	229 000 000	443 000 000
BAMBOUTOS	4	9	12	39 000 000	76 000 000	105 000 000
NDE	14	16	11	149 000 000	158 000 000	99 000 000
NOUN	3	5	6	46 000 000	49 000 000	54 000 000
HAUTS – PLATEAUX	6	12	30	85 000 000	125 000 000	279 000 000
KOUNG – KHI	4	6	6	32 000 000	62 000 000	81 000 000
HAUT – NKAM	8	11	10	99 000 000	131 000 000	173 000 000
Total Départemental	59		122	58 750 000	925 000 000	1 274 000 000
DRADER siège	0	0	2	0	0	42 500 000
Total Région Ouest	59	85	124	587 500 000	925 000 000	1 316 500 000

***Source** : DR/ADER, 2017*

La répartition de ces financements BIP est assez variable d'un Département à un autre et au fil des années (cf tableau 6).

Figure 3 : *Evolution des projets BIP MINADER dans les Départements de la Région entre 2015 et 2017*

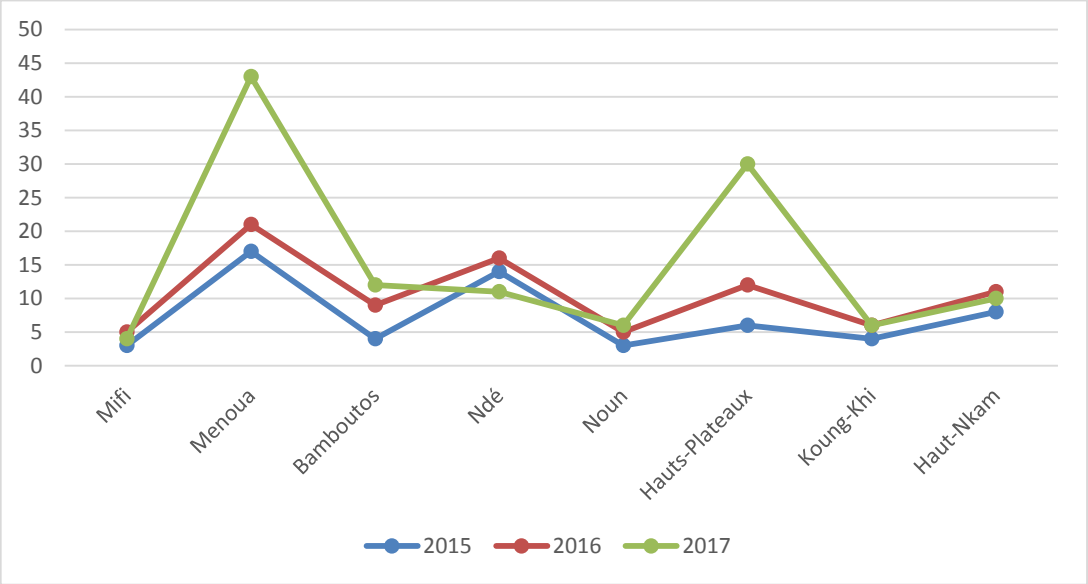

Cette répartition des projets BIP par Département laisse transparaitre d'importantes disparités. A titre illustratif, le Noun, les Bamboutos et le Ndé qui font partie des plus importants bassins de production agricole dans la Région reçoivent le moins de projets BIP MINADER. On note par ailleurs que pour l'année 2017 le nombre et le budget de ces projets BIP ont augmenté de façon significative dans la Menoua et les Haut-plateaux, alors qu'ils sont en baisse ou quasi-stables dans le Ndé et le Noun.

7.3. Système coopératif et organisations des producteurs dans la région

7.3.1. Elément de l'historique du système coopératif

Les formes d'organisations des producteurs dans la Région de l'Ouest comme sur toute l'étendue du territoire ont évoluées au fil des années et au gré des évolutions du cadre juridique et réglementaire, de l'influence de l'administration et des acteurs intervenants dans le secteur agricole.

L'histoire du mouvement coopératif dans la Région de l'Ouest-Cameroun est liée à celle de la production du café arabica. L'essor de ce mouvement coopératif date de la période coloniale, avec notamment parmi les coopératives pionnières la CPBCA (Coopérative des Planteurs Bamoun du Café d'Arabie) créée en 1932 à Foumban, et la CAPBCA (Coopérative Agricole des Planteurs Bamiléké du Café d'Arabie) créée en 1933 à Dschang.

Peu avant l'indépendance du Cameroun en 1960 et le milieu des années 1980, la croissance du secteur agro-exportateur contribue à dynamiser l'ensemble de l'agriculture dans la Région des hautes terres de l'Ouest. Les coopératives de planteurs de café avec l'appui de l'Etat sont regroupées en 1959 pour donner naissance à l'UCCAO (Union des Coopératives de Café Arabica de l'Ouest), laquelle se voit accorder en 1961, par le gouvernement indépendant, le monopole de la collecte et de l'exportation du café arabica. Avec l'accroissement rapide de la production, elle devient une entreprise commerciale de premier plan qui assume diverses fonctions qui bénéficient à la grande majorité de la paysannerie : notamment la fourniture d'intrants à prix réduits (utilisés aussi bien pour les cultures vivrières que pour le café). À cela s'ajoute un rôle croissant en matière de développement régional ou local : participation à un important projet de mise en valeur des bas-fonds (riziculture et maraîchage), contribution à la création de pistes

rurales et d'infrastructures diverses, etc. La structure devient alors l'Union Centrale des Coopératives Agricoles de l'Ouest, (UCCAO).

L'effondrement de la production caféière à la fin des années 1980, coïncide avec une crise économique générale, qui a conduit au désengagement de l'État dans le secteur agricole. L'arrêt des subventions aux intrants affecte durement la majorité des agriculteurs de l'Ouest, pour qui le recours massif aux engrais chimiques représentait une nécessité vitale, du fait de l'exiguïté des superficies cultivées et du caractère très intensif des systèmes culturaux.

C'est dans ce contexte de crise et de recomposition sociale que l'on va assister à l'émergence rapide de nouvelles formes d'organisation paysannes. Il s'agit notamment des sociétés coopératives et Groupes d'Initiatives Communes (GIC) favorisés par la Loi n°92/006 du 14 août 1992 et son Décret d'application n°92/455/PM du 23 novembre 1992. Ces OP dans la Région ont entre autres fonctions :

- Diversification de la production individuelle ou familiale, à travers l'expérimentation de nouvelles cultures ou spéculations ;
- Production collective pour le marché ;
- Commercialisation des productions individuelles ;
- Approvisionnement en intrants, multiplication de semences, etc.

Depuis le 15 mai 2013, suite à l'adoption de la nouvelle loi OHADA à propos du régime des coopératives, les GIC doivent être transformés en sociétés coopératives.

7.3.2. Carte des coopératives et des GIC de la Région

Deux principales formes d'organisations des producteurs prédominent dans la Région à savoir les GIC (et leur regroupements en unions, fédérations et confédérations) et les coopératives (COOP).

Les tableaux 6 et 7 présentent respectivement les cartes des GIC et COOP de la Région en fin 2017 avant et après l'entrée en vigueur des Actes uniformes OHADA.

Tableau 19 : Carte coopérative (COOP et GIC) de la Région de l'Ouest avant l'entrée en vigueur des Actes Uniformes OHADA

Département	GIC	Union des GIC	Fédération des GIC	COOP	Union COOP.	Confédération des GIC	COOP. Epargne et Crédit (EC)	Union COOP EC	Total
NOUN	2483	84	7	30	1	0	16		**2621**
MENOUA	2477	104	11	25	0	0	17		**2634**
MIFI	1886	52	9	34	2	2	64	1	**2050**
BAMBOUTOS	1511	51	2	16	0	0	14		**1594**
HAUT-NKAM	1296	77	10	26	0	0	13		**1422**
NDE	994	57	3	11	0	1	8		**1074**
HAUTS-PLATEAUX	909	45	2	6	0	0	5		**967**
KOUNG-KHI	720	19	2	6	0	0	7		**754**
TOTAL	**12276**	**489**	**46**	**154**	**3**	**3**	**144**		**13116**

Tableau 20 : Carte Coopérative de la Région de l'Ouest après la prise en compte des Actes OHADA

Département	SCOOP Simplifiées	COOP-CA	Union COOP-CA	COOP Epargne et Crédit	Total
NOUN	3	21		0	**24**
MENOUA	3	6		0	**9**
MIFI	5	4	1	2	**12**
BAMBOUTOS	10	3		1	**14**
HAUT-NKAM	1	4		0	**5**
NDE	2	5		0	**7**
HAUTS-PLATEAUX	1	0		0	**1**
KOUNG-KHI	1	1		1	**3**
TOTAL	**26**	**44**	**1**	**4**	**75**

Légende *: SCOOP (société coopérative) –* ***CA*** *(conseil d'administration)*

Il ressort de ce tableau que seules 75 OP dans la Région sur les 13116 recensées en fin 2017 sont conformes aux Actes Uniforme OHADA. Cette situation démontre à suffisance que plus de 99% des OP qui existent dans la Région de l'Ouest ne sont pas conformes aux nouvelles orientations de la loi.

La répartition des OP par secteur d'activité en 2011 révèle que 73,2% intervenaient dans le secteur de la production ; 7,1% dans la commercialisation ; 53% dans la transformation et 18% dans d'autres secteurs d'activités (Annuaire statistiques, 2015).

7.3.3. Cas spécifique de l'UCCAO

« Lorsque des planteurs de café de ce qui est aujourd'hui la Région de l'ouest décidèrent en 1958 de se réunir pour échanger leurs expériences, mettre ensemble leur production et commercialiser en tirant le maximum de revenus, ils ne savaient pas qu'ils venaient d'entrer dans l'histoire comme les inventeurs du mouvement coopératif de notre pays. En effet, cinquante ans plus tard, l'UCCAO a fait des émules. Partout dans le triangle national ; le gouvernement incite les paysans à se regrouper en coopératives agricoles, rendant de ce fait leur production plus compétitive, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. »

Livre d'or cinquantième anniversaire UCCAO, 2008 - Ministre du Commerce, Luc Magloire MBARGA ATANGANA.

L'UCCAO (Union des Coopératives a Café d'Arabica de l'Ouest) est née le 17 Octobre 1958. Elle est composée de 6 sociétés coopératives affiliées couvrant l'ensemble des huit (08) Départements de la Région de l'Ouest :

- la CAPLAME : Coopérative des planteurs de la Menoua ;
- la CAPLAMI : Coopérative des planteurs de la Mifi, Koung-khi et Hauts-plateaux ;
- la CAPLABAM : Coopérative des planteurs des Bamboutos ;
- la CAPLANOUN : Coopérative des planteurs du Noun ;
- la CAPLAHN : Coopérative des planteurs du Haut-Nkam ;
- la CAPLANDE : Coopérative des planteurs du Ndé.

L'UCCAO au départ s'occupait exclusivement de l'encadrement, du traitement (décorticage) et de la commercialisation du café Arabica.

C'est à la faveur d'une mutation en 1978, au moment où la maîtrise de la commercialisation de deux des principales sources de devises du Cameroun que sont le café et le cacao devenait une réalité que cette entreprise de paysans établissait sa notoriété sur le plan national et international et devenait l'Union Centrale des Coopératives Agricoles de l'Ouest. En ce moment il a vu ses missions s'élargir :

- Effectuer l'encadrement du café et de l'essentiel des produits vivriers ;
- Effectuer la commercialisation de café, du cacao et tous les autres produits agricoles appartenant à ses membres ;
- Faciliter toutes les opérations de production, de transformation et de consommation ;
- Assurer toutes les coopératives affiliées toutes les mesures tendant à l'amélioration de la qualité de leurs prestations ;
- Acquérir et distribuer à moindre coût les intrants agricoles à ses membres ;
- Fournir aux coopératives affiliées l'assistance multiforme nécessaire pour leur développement.

« Depuis 1978, la maîtrise de la commercialisation de deux des principales sources de devises du Cameroun que sont le café et le cacao contribuera à établir la notoriété de cette entreprise de paysans sur le plan national et international.

L'UCCAO devient ainsi un partenaire incontournable de l'Etat, qui lui confie la gestion d'importants prêts reçus du FIDA, de la CCCE, puis de la Banque Mondiale, au profit de la population rurale, à titre des Projets Hauts Plateaux de l'Ouest (PHPO), du Projet SOJA et du Projet de Développement Rural de la Province de l'Ouest (PDRPO).

Partenaire de l'Etat aussi dans différents programmes de vulgarisation et de recherches agricoles avec qui des protocoles et des conventions sont signés, l'UCCAO dispose à cet effet de deux fermes agricoles à Bafolé dans le Noun, et à Bangang Fondji dans le Koung-Khi.

Grâce aux réserves tirées de leurs gestions, l'UCCAO et ses coopératives réalisent en milieu paysan d'importants travaux pour l'amélioration du niveau de vie des paysans : électrification rurale, aménagement et mise en valeur des bas-fonds, hydraulique villageoise, construction des écoles, des centres de santé, des ponts et ponceaux, ouverture et entretien des routes et pistes rurales, etc. »

M. MEFINJA FOKA Francois – Directeur général UCCAO (http://uccao-cameroun.com)

8. PROJETS ET PROGRAMMES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET DEVELOPPEMENT RURAL

L'appui des partenaires techniques et financiers du Cameroun conduit à la mise en œuvre de nombreux projets et programmes, chargés d'appuyer les services techniques déconcentrés dans la Région. Bien que tous n'interviennent pas partout, les principaux sont présentés dans les paragraphes qui suivent.

8.1. Projets et programmes généraux

Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricole (P.N.V.R.A.)

Le PNVRA est un Programme d'Appui institutionnel du MINADER et du MINEPIA dans leur contribution à la lutte contre la pauvreté au Cameroun. Il a pour but de promouvoir une agriculture durable, dynamique et compétitive.

L'objectif du PNVRA est l'amélioration durable de la productivité des exploitations agricoles, et des revenus des producteurs.

Pour l'année 2017, le PNVRA a réalisé les activités suivantes :

- La restructuration du Programme qui a été remplacé par le PROSAVA ;
- La consolidation des données du programme dans différents Départements ;
- Le suivi des OP dont les données sont récapitulées ci-dessous.

Tableau 21 : Réalisations du PNVRA dans la Région en 2017

	BTOS	HN	HP	KK	Menoua	Mifi	Ndé	Noun	Total
Nombre d'OP accompagnées	489	494	315	210	764	230	332	905	2975
Suivi des projets de production	1053	494	917	691	1036	827	332	1907	6221
Formation d'accompagnement	227	1825	4452	1753	8048	2256	1420	3719	15652
Formation des AVZ/SS	1	5	0	5	1	2	0	3	11
Nombre des producteurs	6531	3295	3215	2245	8361	3432	3295	21057	37610
Visite des aux AVZ aux OP	227	3530	4168	2147	15004	3425	2767	12485	28749
Visite des SS aux AVZ	48	460	534	312	2060	486	380	1098	3318
Réalisation des JPO	20	327	114	34	685	167	151	262	1041

Programme d'amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA)

- Le programme ACEFA couvre tous les Départements de la Région de l'Ouest et s'inscrit dans la stratégie de croissance et d'emploi car il contribue directement à :
- Encourager l'initiative et le changement à travers le conseil et gestion aux organisations professionnelles ;
- Générer des revenus par l'amélioration de la productivité et des productions ;
- Générer des emplois dans les activités de première transformation ;
- Dynamiser l'économie et l'emploi en amont et en aval de la production ;
- Améliorer le cadre de collaboration Etat-Profession et gouvernance.
- Les bénéficiaires directes du Programme sont les exploitants familiaux agropastoraux et leurs organisations (GIC, Coopératives, unions et fédérations)
- Les activités de l'année 2017 sont articulées autour des points suivants :
- Accompagnement effectif de 2647 GP, 56 OPA et 406 EFA de l'observatoire ;
- Suivi des producteurs sur les spéculations spécifiques par les CTS/CGP ;
- Suivi des projets financés.

Tableau 22 : Résultats du programme ACEFA en 2017

Indicateurs	Menoua	Btos	Noun	Ndé	Haut-Nkam	Hauts Plateaux	Mifi-KK	Total
Nombre de GP accompagnés	529	348	441	360	314	222	433	2647
Nombre de membres des GP	6154	4286	6214	3374	3417	1788	4264	29 497

Indicateurs	Menoua	Btos	Noun	Ndé	Haut-Nkam	Hauts Plateaux	Mifi-KK	Total
Nombre de CGP	44	33	44	27	27	20	39	234
Nombre d'OPA accompagnés	5	7	7	5	8	12	8	52
Nombre de membres à la base des OPA	1646	10020	2530	724	2657	2949	1718	22244
Nombre de CGO	1	1	1	1	1	2	1	8
Nombre de sessions de CLG	90	45	65	30	45	20	0	517
Nombre de sessions du CODAC	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de projets des GP élaborés	6	0	1	4	0	0	0	11
Nombre de projets des GP financés	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de projets des GP opérationnels	156	73	41	18	45	0	0	333
Nombre de projets des GP en difficulté	34	25	8	13	21	0	0	101
Nombre de projets des OPA élaborés	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de projets des OPA financés	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de projets opérationnels	1	2	0	2	3	3	1	12
Nombre de projets en difficulté	0	0	2	1	1	2	3	9
Total effectif en poste	57	42	57	36	36	29	51	307

Programme d'Appui à la Formation Professionnelle (A.FO.P.)

Le Programme d'Appui à la Rénovation et au Développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (AFOP), sous financement C2D est entré dans sa deuxième phase avec deux principaux défis:

- La consolidation des acquis de la première phase ;
- Le développement des nouvelles missions dont l'insertion des formés et l'appui au développement du dispositif de formation.

Objectifs de AFOP : En vue d'une amélioration de la productivité des exploitations agro pastorales et afin de développer l'emploi, le programme a pour finalités une amélioration de la qualification professionnelle des acteurs de développement agricole et rural et une meilleure insertion professionnelle des jeunes formés dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches. Il s'agit d'assurer :

1. L'amélioration de l'offre de formation des centres de formation publics et privés dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches, orientée prioritairement vers les jeunes en situation post primaire, les producteurs et pêcheurs en activité ainsi que les responsables des groupements de producteurs ;

2. L'amélioration de l'offre de formation des écoles sous tutelle du MINADER, du MINEPIA et des écoles privées préparant aux métiers agropastoraux, halieutiques et para agricoles ;
3. L'accompagnement à titre expérimental des jeunes et adultes formés à l'insertion professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches ;
4. L'accompagnement des structures du MINADER et du MINEPIA en charge de la formation professionnelle agropastorale au développement des fonctions :

   - D'inspection pédagogique de la formation agropastorale et rurale ;
   - De certification des diplômes délivrés par le MINADER et le MINEPIA ;
   - De développement des services déconcentrés et centraux.
   - De développement des partenariats, des mécanismes alternatifs, de financement et de mobilisation des territoires ;
   - De suivi du dispositif de formation agropastorale et rurale.

Les Bénéficiaires d'AFOP

- Les jeunes en situation post primaire qui projettent une installation dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et/ou des pêches;
- Les adultes non producteurs projetant de s'engager dans la production agropastorale et/ou halieutique ;
- Les producteurs et pêcheurs en activité ;
- Les jeunes diplômés de l'enseignement secondaire désireux de s'orienter vers les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches ;
- Les cadres techniques en charge de la conception, de l'animation et de la mise en œuvre de la formation agricole et rurale ;
- Les conseillers de développement agropastoral et rural ;
- Les responsables des groupements de producteurs ;
- Les partenaires locaux.

Le Bilan global pour l'année 2017 se présente comme suit : 137 jeunes ont été financés pour un montant total de plus de 218 383 000 F CFA ; parmi les 137 jeunes, on dénombre 55 jeunes femmes avec un financement de 80 675 210 F CFA et 92 jeunes hommes pour le reste du financement Aussi, dans la catégorie des entrepreneurs agropastoraux (titulaires d'un BTS en agronomie), 19 projets des jeunes entrepreneurs ont été financés pour un montant total de 33 698 800 F CFA. Parmi les 19 entrepreneurs, on dénombre 6 jeunes entrepreneurs femmes pour un financement de 11 461 100 F CFA et 13 jeunes entrepreneurs hommes pour le reste du financement. Ces jeunes ont fait l'objet d'un suivi rapproché pour la mise en œuvre de leur projet et les résultats sont satisfaisants

Programme d'Appui à l'Installation des Jeunes Agriculteurs (P.A.I.J.A.)

Le Programme d'appui à l'Installation des Jeunes Agriculteurs (PAIJA) est l'un des programmes structurants de la déclinaison des objectifs de la stratégie du Développement du Secteur Rural (SDSR) relevant de l'axe « Développement de l'emploi et de la formation professionnelles agricole ». Son objectif global est de rajeunir et moderniser les exploitations agricoles, réduire le chômage des jeunes et améliores leurs conditions de vie en milieu rural à travers la mise en place de mécanismes novateurs d'amélioration de la productivité, de mise en marché, de transformation des produits agricole et de mise en place des entreprises rurales.

Le Projet PAIJA comprend deux volets :

- Appui aux jeunes agriculteurs installés sur leur propre domaine foncier ;
- Appui aux jeunes agriculteurs installés dans les sites viabilisés par l'Etat.
- Les activités principales de l'année 2017 ont été :
- Le suivi des récoltes des produits de premier cycle et la préparation de la deuxième campagne 2017 y compris le nettoyage des parcelles des palmiers à huile.
- Le suivi du planting 2017 qui a été bouclé en début Août pour un nombre total des plants chiffrés à 4500 Plants représentant ainsi 30 hectares.

Programme d'Investissement et de Développement des Marchés Agricoles (P.I.D.M.A.)

L'objectif du PIDMA est de passer d'une Agriculture de subsistance et de faible productivité des filières maïs, manioc et sorgho à une agriculture commerciale avec des chaines de valeurs compétitives dans les cinq zones agro écologiques du Cameroun.

Le PIDMA comprend trois composantes :

- Appui à la production, à la transformation et à la commercialisation agricole ;
- Appui au système de production et de diffusion des semences, aux services publics clés et au transfert de technologie ;
- Coordination et gestion du Projet.

Prévu pour une durée de 05 ans (2015-2019), les bénéficiaires directs sont les sociétés coopératives agricoles éligibles dans les Départements de la Menoua, du Noun, Ndé et des Bamboutos.

Au cours de l'année 2017, le projet a encadré ses 04 coopératives (Noun, Bamboutos et Ndé) au travers des activités telles que :

- Renforcement des capacités grâce aux :
  - ✓ Formations sur l'élaboration d'un plan d'affaire ;
  - ✓ Formations sur les principes coopératifs :-
  - ✓ Formations sur la gouvernance et d'éthique, la prise en compte de l'aspect genre et la gestion intégrée des peste.
- Le suivi conseil des coopératives
  - ✓ Accompagnement mise en place des comités de suivi évaluation ;
  - ✓ Etat de mise en œuvre des sous projets (114.5 ha/2478.10 labourés) ;
  - ✓ Financement des business plan (sur 832 899 310 F CFA mobilisés, le PIDMA a mobilisé 402 634 310 F CFA) ;
  - ✓ Financement de 09 sous projets nutrition à hauteur de 13 105 000 F.
- Le suivi des récoltes et livraisons de 483,63 tonnes du maïs de deuxième campagne aux agrobusiness pour une production de 3885,63tonnes;
- Le suivi du labour de 920ha de parcelle de maïs ;
- La distribution des semences de maïs amélioré au prorata des superficies labourées ;
- Le recrutement de 15 stagiaires pour l'appui à la production des coopératives ;
- L'appui des coopératives à l'obtention de crédits ;

- L'appui à la recherche des débouchés ;
- L'appui des coopératives à l'acquisition des engrais.

Programme d'appui au développement des filières agricoles (PADFA)

Les activités suivantes ont été menées au cours de l'année :

- Construction de trois magasins de stockage de riz à Bangou, Bassamba et Koutaba ;
- Appui apporté au comité de gestion de Bas – fond dans l'élaboration du plan d'action pour l'entretien des ouvrages ;
- Suivi des semis dans les champs écoles.

Projet centre d'innovation verte pour le secteur agro-alimentaire (GIZ-ProCISA)

Le ProCISA est un projet financé par le Ministère fédéral Allemand de la coopération économique et du Développement (BMZ) en partenariat avec le MINADER et le MINEPIA.

L'objectif du ProCISA est d'améliorer les revenus des petites exploitations agricoles ainsi que l'emploi et l'approvisionnement régional en denrées alimentaires par l'introduction des innovations agricoles et agro-alimentaires.

Les activités réalisées par ce projet dans la Région de l'Ouest sont les suivantes :

- Remise à un semencier de la Région de six (6) tonnes des semences certifiées des pommes de terre de variété CIPIRA de l'IRAD et des intrants correspondant pour la mise en place d'environ 2 Ha de parcelles semencières produites en contre saison en utilisant le système d'irrigation par aspersions. La production obtenue était de 16 tonnes de semences certifiées.
- Remise des appuis à 15 producteurs des semences de la Régions de l'Ouest, constitués des **21,55 tonnes** des semences (soit 8 tonnes de classe E et 13,55 tonnes de classe A) importées de l'Allemagne et des intrants correspondant (190 sacs d'engrais et produits phytosanitaires). Le résultat de cette activité est résumé dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 23 : Production des semences des pommes de terre de Classe E

Paramètres	Variétés						TOTAL
	Krone	Bavapom	Sevim	Juwel	Marabel	Jelly	
Superficie (m^2)	1789	5891	5538	4197	6200	4500	28115
Production (tonnes)	3,35	13,3	11,925	6,56	10,911	10,086	56,132
Rendement (T/Ha)	18,72	22,57	21,53	15,63	17,59	22,41	19,96

Tableau 24 : Production des Semences des pommes de terre de classe A

Paramètres	Variétés			TOTAL
	SEVIM	JUWEL	JELLY	
Superficie (m^2)	11237	6236	14571	32044
Production (tonnes)	10,74	6,535	19,02	36,295
Rendement (T/Ha)	9,55	10,47	13,05	11,32

Projet d'appui au développement de la micro finance rurale (PADMIR)

Ce projet a pour objectifs :

- Améliorer l'environnement institutionnel de la micro finance ;
- Faciliter l'accès des populations rurales aux services et produits financiers adaptés à leurs besoins.

Programme économique d'aménagement du territoire pour la promotion des entreprises de moyennes et grande importance dans le secteur rural (Programme Agropoles)

Le Programme économique d'aménagement du territoire pour la promotion des entreprises de moyenne et grande importances dans le secteur rural au Cameroun désigné Programme Agropoles a été créé par décret N° 2012/2274/PM du Premier Ministre, le 06 août 2012, sous l'autorité du Ministre en charge de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT). Il porte sur les filières végétales, animales, halieutiques et forestières.

Son objectif est d'appuyer et suivre l'exécution des stratégies nationales de développement de l'agriculture de seconde génération par :

- La recherche et mobilisation des ressources internes et externes nécessaires ;
- L'identification et l'aménagement des bassins agricoles susceptibles de porter les unités modernes de production, de transformation et de commercialisation ;
- L'élaboration des cahiers de charges des conventions de partenariat avec les Départements ministériels, les institutions publiques et privées, les prestataires de service ;
- L'évaluation technique, financière et comptable des activités des prestataires de service et des projets d'agropoles bénéficiaires des appuis de l'Etat, suivi et contrôle de leurs activités.

L'état finance la totalité des infrastructures sociocommunautaires et du renforcement de capacités, 35 % des intrants de production, 30 % des équipements nécessaires pour des projets présentés par des entités formelles, ayant déjà une expérience confirmée dans le domaine sur des projets assurant une bonne rentabilité économique et financière et un bon niveau de valeur ajoutée aux infrastructures.

8.2. Projets et programmes Régionaux

Les projets et programmes typiquement régionaux ne sont pas nombreux dans la Région de l'Ouest. On peut juste relever :

Projet de Développement Rural du mont MBAPIT (PDRM)

Les activités menées dans le cadre de ce programme au cours de l'année 2017:

- La mise en place effective des champs semenciers par 8 coopératives ;
- Le suivi de ces parcelles par toutes les parties prenantes.

Programme de Valorisation des Bas-Fonds (PVBF)

Les activités menées au cours de l'année 2017 sont:

- Contrôle des équipements hydrauliques existants ou alloués aux bénéficiaires dans la Menoua.
- Suivi technique des travaux de mise en place des équipements d'irrigation du GIC POCHAME dans la localité de Tsinfou qui a été sélectionné pour bénéficier des équipements d'un montant

de 6 715 780 FCFA. Le niveau d'exécution du projet d'appui à l'aménagement du périmètre hydro agricole au profit de ce GIC est à 95% de réalisation ;

- Le bas-fond de 6 Ha en cours d'aménagement à Balengou a été effectué à 60%.

8.2. Projet et programme thématique

Certains programmes sont entièrement consacrés à certaines spéculations ou filières.

Filières Cacao et Café

Différents programmes interviennent dans le cadre de la relance des filières cacao et café, particulièrement stimulée par des cours attractifs. Le Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café (C.I.C.C.) développe également certains programmes de relance comme le programme "New Génération" destiné aux jeunes en cours d'installation.

- ***Projet d'appui à l'utilisation des engrais dans les filières cacao et café PAUEF2C)***
  - Le Projet d'appui à l'utilisation des Engrais dans les Filières cacao et Café (PAUEF2C) s'inscrit dans l'action de la relance des filières Cacao/Café à travers l'entretien du verger existant à travers la fertilisation, la production du matériel végétal performant, la protection phytosanitaire etc.
  - Le PAUEF2C a pour objectif global l'amélioration des conditions de vie des producteurs de cacao et café à travers un appui à la fertilisation de leurs vergers.
  - Les objectifs spécifiques sont :
  - Appuyer l'approvisionnement des producteurs de cacao/café en engrais ;
  - Renforcer les capacités des producteurs de cacao/café en itinéraires techniques de production et d'utilisation des engrais.

Les groupes cibles sont les Union des GIC, les fédérations et confédération, les coopératives etc.

Les activités du programme en 2017 ont porté principalement sur

- La réception des appuis pour la campagne 2017 dans les différents Départements :
- La sélection des OP qui bénéficieront des appuis pour la campagne 2017.
- Tenue d'une commission de sélection des bénéficiaires des appuis du PAUEF2C dans les Bamboutos ;
- La distribution des appuis aux producteurs dont la situation est récapitulée ci-dessous :

Tableau 25 : Appuis en engrais du PAUEF2C

N°	Département	Quantité d'engrais (t)	OP bénéficiaires
1	Noun	70	45
2	Bamboutos	69	45
3	Menoua	70	46
4	Mifi	55	41
5	Ndé	40	33
6	Haut-Nkam	69	45
Total Régional		373	255

- ***Projet d'appui à la lutte antifongique dans les filières cacao et café (PALAF2C)***

Le PALAF2C, financé par le Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) a pour objectif global de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des producteurs de cacao et de café à travers la protection phytosanitaire de leurs vergers. Plus spécifiquement, il s'agit de réduire les dégâts dus aux maladies du cacao et du café et d'organiser les producteurs de manière à ce qu'ils prennent eux-mêmes en main les opérations de lutte phytosanitaire sur le cacao et le café et les pérennisent.

Les activités suivantes ont été menées au cours de l'année 2017:

- La réception des demandes et la sélection des bénéficiaires ;
- La distribution des appuis (fongicides, herbicides, insecticides, kits de maintenance, kits de protection, pulvérisateurs, atomiseurs) aux groupes de producteurs dans les Départements des Bamboutos, Hauts-Plateaux, Haut-Nkam, Menoua, Ndé, Noun par une mission venue de Yaoundé :

Tableau 26 : Appuis en intrants du PALAF2C

N°	Département	Insecticides (l)	Fongicides (sachets)	Herbicides (l)	Pulvéri sateurs	Kits maintenance	Kits protection
1	Noun	6350	3000	350	52	14	735
2	Bamboutos	120	3000	200	2	8	19
3	Menoua	310	7500	470	1	6	37
4	Mifi	30	750	30	0	1	0
5	Ndé	190	4750	270	2	17	24
6	Haut-Nkam	340	10250	470	6	19	41
7	Hauts-Plateaux	430	9650	50	3	20	50
8	Koung-Khi	40	2000	50	2	2	4
Total Régional		7 810	40 900	1 890	69	87	907

- La mise en place des comités de gestion des intrants dans certains Départements ;
- La formation des formateurs sur la surveillance phytosanitaire et l'évaluation du niveau de traitements réalisés en 2017 ;

- ***Programme semencier cacao/café (PSCC/PPDMVCC)***

Les activités menées dans le cadre de ce programme au cours de l'année 2017 :

- La remise de 135 kg de semences de café arabica à 10 OP (UCCAO, CAPLAMI, GIC KECHA, GIC VAGRE, GIC AGRELDO, GIC CESAO, GIC GPMK, GIC REAB, GIC AMEK-BA et GIC AEBAY) pour la production de 405 000 plants de caféier arabica pour la campagne agricole 2017-2018 dans le Département de la Mifi ;
- La pré-réception des plants de café au travers d'une mission de la coordination nationale;
- La tenue de commissions Départementale de sélection des bénéficiaires des plants de café dans certains Départements ;

- L'organisation des réunions de sensibilisation des comités de gestion des intrants dans les différents Départements ;
- Le suivi des pépinières dans les différents Départements (Bamboutos, Menoua, Haut Nkam, Ndé, HP) ;
- La pré réception des plants de café au travers d'une mission de la coordination nationale;
- La tenue de commissions Départementale de sélection des bénéficiaires des plants de café dans certains Départements.

Pour le café arabica, la demande est inférieure à l'offre, plus de 50% de plants attendent les potentiels demandeurs.

Tableau 27 : Plants distribués par le PSCC

N°	Département	Caféiers arabica	Cacao	Caféiers robusta
1	Noun	326 000	0	150 000
2	Bamboutos	241 675	0	0
3	Menoua	318 632	60 200	21 600
4	Mifi	110 080	0	0
5	Ndé	60 000	200 000	50 000
6	Haut-Nkam	137 032	100 000	19 200
7	Hauts-Plateaux	30 500	0	0
8	Koung-Khi	42 350	0	0
Total Régional		1 266 272	350 200	240 800

Filière Maïs

Le Programme National d'Appui à la Filière Maïs (PNAFM) a pour objectifs :

Il a pour objectifs :

- Accroître la production du maïs pour limiter les importations et permettre de créer des industries de transformation ;
- Apporter un appui au renforcement des capacités des producteurs ;
- Faciliter l'utilisation des semences de qualité.

Les principales activités menées au cours de l'année 2017 par ce programme sont :

- Le suivi des multiplicateurs de semences hybrides de maïs, variété CHH 101 ;
- L'établissement des cartes de besoins de la Région en semences de maïs et en intrants ;
- Le suivi des semenciers de maïs composite ;
- La quantification du volume de semences produites dans la Région dont les volumes sont les suivants (303,6 tonnes reparties ainsi qu'il suit: 279,4 tonnes de semences composites, 12,2 tonnes de semences hybrides et 12 tonnes de semences de base) ;
- La distribution par les délégations Départementales, des appuis reçus aux bénéficiaires.

Tableau 28 : Répartition des semences de maïs distribuées aux producteurs en 2017 par Département.

N°	Bénéficiaire	Quantité de semences (Kg)
1	Bamboutos	1970
2	Haut Nkam	1110
3	Hauts-Plateaux	1290
4	Koung-Khi	910
5	Menoua	1630
6	Mifi	1540
7	Ndé	1300
8	Noun	2070
9	Coordination nationale	5200
	TOTAL	17200

Filière pommes de terre

Le Programme d'appui à la Relance de la Filière Pomme de Terre (PRFPT) a pour objectifs de :

- Contribuer à l'accroissement des productions et de l'offre agricole et alimentaire nationale ;
- Contribuer à l'amélioration durable des revenus et des conditions de vie des populations rurales ;
- Contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural ;
- Accroître la production de pommes de terre et les revenus des bénéficiaires.

La démarche du programme est fondée sur l'approche participative, la concertation, le partenariat avec les différents acteurs de la filière pomme de terre. Il s'agit de :

- Appuyer la production de semences certifiées à travers la sélection de sites appropriés, la fourniture à temps des semences de base et des intrants de qualité ; la formation des groupes de multiplicateurs ; l'inspection, le suivi et la supervision des champs semenciers ;
- Appuyer la production des pommes de terre de consommation à travers la formation des groupes de producteurs, l'appui en semences certifiées et en intrants de qualité, et le suivi conseil ;
- Promouvoir la mécanisation par le biais des appuis en équipements de préparation du sol ;
- Promouvoir la culture de contre saison par la mise en place de systèmes d'irrigation dans les exploitations ;
- Améliorer la commercialisation à travers la mise en place d'infrastructures adéquates (de stockage) et d'un système d'information sur les marchés (radios et Internet) ;
- Assurer la pérennisation des acquis à travers l'appui aux organisations des producteurs.

Les composantes du Programme sont ;

1. La production ;
2. Le renforcement des capacités ;
3. L'appui à la commercialisation ;
4. L'appui à la structuration et à l'organisation de la filière.

Les principales réalisations du PRFPT dans la Région de l'ouest (2011-2016)

- 4 coopératives de producteurs de pomme de terre sont en pleine activité dans les principaux bassins de production et un contrat tripartite Coopérative – EMF – PRFPT est en cours d'exécution ;
- 20 coopératives d'Arrondissement sont en cours d'immatriculation ;
- 03 multiplicateurs sous contrat sont en activité dans le KOUNG-KHI, la MENOUA et le BAMBOUTOS ;
- 6150 producteurs des pommes de terre et 43 semenciers ont été formés sur l'itinéraire technique de production des pommes de terre et des semences ;
- Acquisition d'intrants (engrais, pesticides) par les coopératives au coût réel sur le marché à travers les subventions MINADER domiciliés dans leurs comptes;
- Encadrement de proximité assuré par le personnel déconcentré ;
- 484 tonnes des semences certifiées des pommes de terre remis aux producteurs de 2011 à 2016 ;
- 204 tonnes de semences de base remises aux semenciers de 2011 à 2015
- 11 motopompes et un tracteur mis à la disposition des coopératives ;
- 7 magasins de stockage et de commercialisation des pommes de terre construits et mis à la disposition des coopératives.

Les principales contraintes à la production de la pomme de terre dans la Région de l'ouest

- Grande insuffisance de semences de qualité;
- Manque de matériel de labour (tracteurs, motoculteurs etc.)
- Faible organisation des acteurs ;
- Forte intensité des maladies telles que le mildiou et le flétrissement bactérien ;
- Pertes post-récoltes élevés ;
- Insuffisance des moyens financiers ;
- Faible niveau de production et de transformation des pommes de terre.

Filière plantain

Programme national de Relance de la Filière Plantain (PRFP) a pour objectifs :

- Contribuer à l'amélioration de la productivité et la compétitivité de la filière plantain ;
- Mettre en place un réseau de pépinières de bananiers plantains à travers des professionnels privés ou dans les maires ;
- Appuyer les agriculteurs intéressés par la création d'une plantation de 0,5 à 1ha et plus de culture pure.

Au cours de l'année 2017, le programme a effectué les activités suivantes:

- Le suivi du chargement des germoirs ;
- Le suivi de la réactivation des plants ;
- 55 000 plants issue du PIF ont été réceptionnés et totalement distribués aux producteurs par une Commission ad hoc Inter Régional.
- Près de 30 Ha de bananier plantain ont été mis en place.

8.3. Nouvelle structuration des projets du MINADER

Les Décisions n° 00695 et n° 00696 du 17 juin 2017 ont restructuré le tissu des projets et programmes du MINADER en supprimant certains, en restructurant d'autres et en créant de nouveaux. Le processus d'implémentation de ces nouveaux projets et programmes est en cours dans la Région de l'Ouest comme sur l'ensemble du territoire national. Il s'agit principalement des projets suivants :

- Projet d'Appui à la Production du Matériel Végétal de Qualité (PAPMAV - Q);
- Projet National de Structuration et d'Accompagnement des Producteurs et de Vulgarisation Agricole (PRO-SAPVA);
- Projet National de Réduction des Pertes Post-Récoltes (PNRPPR);
- Projet National de Relance et de Développement des Filières Cacao et Cafés (PNRDFCC);
- Projet National d'Appui au Développement des Cultures Céréalières (PNADCC);
- Projet National d'Amélioration de la Production des Cultures Maraîchères (PNAPCM);
- Projet National de Développement des Légumineuses à Graines (PNDLG);
- Projet National de Développement des Cultures Fruitières (PNDCF);
- Projet National de Développement du Palmier à Huile et de l'Hévéa (PNDPHH);
- Projet d'Appui au Développement des Racines et Tubercules (PADRT);
- Projet National d'Appui au Développement du Tabac et des Plantes Stimulantes (PNADTPS).

La configuration nouvelle de ces Projets/Programmes comporte trois (03) innovations majeures :

- la première innovation est la création d'un PAPMAV-Q qui est chargé exclusivement de la production de la semence agricole, pour toutes les spéculations. Il vise à lever les deux principales contraintes du système semencier national actuel, à savoir :
  - l'organisation approximative du système semencier actuel, caractérisée par une insuffisance de collaboration et de coordination entre les différents acteurs (Recherche agricole, MINADER et structures privées). Ceci avait pour conséquence, le chevauchement dans les rôles des différents acteurs de la filière semencière ;
  - l'absence de rigueur dans la maintenance des espèces et variétés en cours de commercialisation ; opération techniquement appelée sélection conservatrice.
- La deuxième innovation est l'option prise pour un regroupement et un recentrage des activités des projets opérationnels créés autour d'un objet principal, à savoir le développement et la valorisation des filières agricoles concernées. C'est notamment l'objet de huit (8) des onze nouveaux projets créés.
- La troisième innovation réside, précisément, dans l'option de réactivation et de renforcement de l'encadrement de proximité des producteurs agricoles par le MINADER, sur l'ensemble du territoire national, dans leurs sites d'activités respectifs. Cette approche est celle qui avait été retenue et appliquée dans les années 1990 à 2000, principalement à travers le programme national de vulgarisation de la recherche agricole (PNVRA), jusqu'à l'interruption des financements extérieurs correspondants. Tel sera désormais, l'objet principal du pro-sapva.

Cf. Annexe pour la fiche synoptique de présentation de ces projets et programmes.

9. INCIDENCES SOCIOECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES INHERENTES AUX ACTIVITES AGRICOLES.

9.1. Pratiques agricoles et problématique de l'érosion dans la région

Le paysage agraire de la Région combine une diversité de terroirs dont principalement : les bas-fonds humides, les bas de versant, les hauts de versant et les sommets de collines. Ces terroirs constituent le domaine d'une polyculture intensive avec exploitation quasi-continue du sol.

L'extension du front agricole sur les versants et sommets de collines, la déforestation et certaines mauvaises pratiques culturales représentent plus que jamais un important risque en termes d'érosion. En effet, la disparition progressive de certaines pratiques culturales ancestrales à l'instar des réseaux de haies vives et bocages ou encore la pratique de la jachère, couplées à la faible adoption des techniques antiérosives vulgarisées dans la Région favorisent l'érosion.

Les techniques anti-érosives modernes n'ont jamais réellement été adoptées par les sociétés des Hautes Terres. Ainsi le billonnage perpendiculairement à la pente, appelé saté en Bamiléké (les fesses tournées) est déconseillé aux femmes car supposé poser des problèmes d'accouchement. Seulement 6 % des exploitations le pratiquent. Les essais de construction de haies anti-érosives tous les 20 m sur les versants à 15-20°, des billons et fossés de rétention selon les courbes de niveau, ou des banquettes sur les pentes les plus fortes n'ont guère connu de succès.

Serge Morin – Cahier d'outre-mer, 2017

9.2. Pratiques agricoles et gestions des ressources en eau dans la Région

A l'instar de l'ensemble du territoire national, la Région de l'Ouest connait une modification progressive du régime pluviométrique, sur lequel est adossé le calendrier agricole.

Ces variations pluviométriques obligent les actifs agricoles à adopter de nouvelles pratiques agricoles portant notamment sur l'irrigation mais également la colonisation progressive des bas-fonds marécageux pour le maraichage et les cultures de contre-saison.

L'introduction de l'irrigation surtout à la motopompe a facilité l'agriculture de contre saison, exerçant une pression sur les points d'eau et les eaux de surfaces (sources, rivières, marres). Par ailleurs, certains cas de dérivation ou déviation des cours d'eau sont également observés aussi bien pour l'irrigation agricole, que pour la pisciculture.

Les pressions exercées sur les ressources en eau dans la Région de l'Ouest sont énormes, surtout pendant les périodes de variabilité pluviométriques négatives. Ces pressions entrainent des déficits considérables sur les réservoirs conduisant à leurs épuisements. Les populations sont plus affectées par ces variabilités pluviométriques, car elles posent des problèmes de pénuries dans la distribution et l'accessibilité à l'eau potable. Les variabilités pluviométriques négatives entrainent des conflits entre les communautés tandis que les variabilités pluviométriques positives occasionnent des catastrophes (destructions des infrastructures et cultures en campagnes).

Nkue Nouwezem Daniel J.[6]

[6] Extrait de l'Article : « Variabilité pluviométrique et gestion des ressources en eau à l'Ouest Cameroun »

La gestion de l'eau à des fins agricoles est problématique aussi bien sur les plans socioéconomique, qu'environnemental dans la région. Le développement du maraichage et des cultures vivrières de contre-saison a favorisé non seulement la colonisation des bas-fonds marécageux, mais également la lisière des cours d'eau.

Sur le plan environnemental on assiste à une disparition progressive des raphiales et une profonde dégradation des bas-fonds marécageux. De même, les pratiques d'irrigation entraine une réduction du débit d'écoulement des cours d'eau et parfois leur assèchement en période de décrue, ainsi que l'assèchement de certains points d'eau. Par ailleurs les pratiques intensives de production avec l'utilisation des fertilisants (chimiques et organiques) et pesticides constituent une source de pollution des eaux de surface.

Sur le plan socioéconomique on note une récurrence des conflits aussi bien entre les agriculteurs qu'entre les agriculteurs et les éleveurs. L'occupation des bordures des cours d'eau par les cultures de contre-saison et le maraichage limite l'accès des cheptels bovins aux sources traditionnelles d'abreuvement, de même que l'évolution de ce front agricole vers le sommet des collines et montagnes réduit les aires de pâture. La conquête des espaces et de l'eau à des fins agricoles, et la cohabitation difficile entre agriculture et élevage extensif bovin sont donc source de confrontations aussi bien individuelles que communautaires.

9.3. Problématique de la fertilité des sols

L'exploitation quasi-continue des sols à des fins agricoles dans la Région, se justifie par un ensemble d'approches ou techniques de fertilisation. Parmi ces approches figurent principalement l'utilisation de la fumure organiques (technique la plus ancienne et la plus répandue) et l'utilisation des engrais chimiques.

Traditionnellement, les producteurs ruraux surtout dans le plateau Bamiléké ont développé des techniques de maintien de la fertilité des sols assez variées dont:

- La pratique du brulis pendant la préparation des parcelles (fertilisation du sol par les cendres résultant du brulis des végétaux) ;
- La pratique des jachères améliorées, à travers l'ensemencement des légumineuses sur des parcelles avant leur mise en jachère. La jachère pouvant durer de 4 à 6 ans ;
- L'utilisation des engrais verts à travers l'enfouissement dans les buttes ou billons des mauvaises herbes, des fanes de haricots, arachides, des tiges et chaumes de maïs, des cendres et autres ordures ménagères ;
- La rotation périodique (après 3 à 5 ans) à l'intérieur du bocage des enclos de porcs ou chèvres avec les espaces cultivés ;
- L'épandage du fumier d'élevage sur les parcelles ou alors la mise en pâture des cheptels ovins ou caprins sur les parcelles après récolte.

L'utilisation des engrais chimiques, a surtout été introduite par la caféiculture et a rapidement prospéré dans la Région du fait des subventions de l'Etat. L'arrêt de ces subventions du fait de la crise économique dans les années 1980 a certes limité l'accès aux engrais chimique, mais leur utilisation s'est progressivement étendue aux cultures vivrières et maraichères du fait de la rentabilité de ces productions par rapport au café. La filière de distribution des engrais chimiques est aujourd'hui très développée dans la région.

10. CONTRAINTES DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE

La Région de l'Ouest bénéficie des conditions relativement favorables sur le plan agricole. Malgré cela on note une série de contraintes dont les plus saillants sont :

- ***Sur le plan agro-climatique***

La dégradation des ressources naturelles dans certaines zones de suite des systèmes de culture inappropriés, continues et sans amendement particulièrement sur les sols de certains des collines abrupte, la vulnérabilité de certaines zones au changement climatique et l'incapacité des cultivateurs à stocké même quand il y a excédent des productions pour les commercialiser en période de pénurie.

- ***Sur le plan or***ganisationnel

  - Les agriculteurs restent encore dans la majorité des cas dispersés et trop individualisé ; ce qui, compte tenu de leur niveau de production, ne leur permet d'avoir des masses critiques pour influencer les prix de commercialisation. Même les producteurs des produits de rente à l'instar du cacao et du café, malgré la présence de l'Office Interprofessionnel du Cacao et Café, n'arrive pas à faire décoller de manière durable le secteur dans la région.
  - Même avec la hausse de certains prix de denrées alimentaires, et les productions abondantes dans les bassins de production, le manque d'organisation des marchés des cultures vivrière en chaine de valeur fiable retarde énormément le l'émergence des produits vivriers comme base de développement d'une agro-industrie compétitive.

- ***Sur le plan de l'accès au financement.***

Par l'accès au financement, il s'agit de financement institutionnel ou financement formel, provenant des institutions financières légales et reconnues, par rapport au financement non-formel, provenant des tontines et autres circuits de financement. L'agriculture dans la Région est essentiellement financée informellement ce qui rend difficile voire impossible son inclusion dans la comptabilité régionale et même national.

- ***Sur le plan de la commercialisation et de la distribution***

  - Pour que les produits agricoles deviennent économiquement viables, ils doivent trouver un marché stable et soutenu.
  - Les produits agricoles de la Région ne sont pas s'aligner à une chaine de valeur avec un marché bien connu, structuré et organisé. Le marché est entendu ici comme le point de vente d'un ou des produits. Dans une chaine de valeur par exemple, l'usine de transformation est le marché pour la matière première brute et la distribution et la vente le marché pour les produits manufacturés.
  - La Région ne dispose pas de circuits de commercialisation de produits agricoles bien structurés pour faciliter l'essor les nombreuses spéculations de ce secteur.

- ***Sur le plan infrastructurel et politique.***

  - Des zones à bon potentiel de production sont nombreuses dans la zone mais handicapées par leur enclavement qui ne permet ni une bonne évacuation des productions ni un accès satisfaisant aux intrants. La possibilité d'améliorer les revenus agricole par l'augmentation et la diversification des productions s'en trouve fondamentalement réduite.
  - La fluctuation des cours des produits de rentes (cacao et café) et l'effort physique nécessaire à leur production a rendu ces spéculation moins attractives et a conduit dans beaucoup de zones à l'abandon de certaines parcelles sans de réel substitut.

11. ANALYSE FFOM DU SECTEUR AGRICOLE

11.1. Des conditions physiques globalement favorables

Globalement la pluviométrie annuelle dans la Région est relativement abondante et les températures sont bien clémentes.

De suite des fortes pluviométries équatoriales, cette Région des hautes terres est dotée de nombreux cours d'eau. Mais l'accès à l'eau potable demeure une préoccupation majeure.

Le relief montagneux dans beaucoup de zone ne semble pas un problème pour l'agriculture par suite de l'origine volcanique des sols.

11.2. Densité de population élevée.

De 1987 à 2005 d'après le BUCREP la densité de la population du Cameroun est passée de 22,6 habitants/km², à 37,5 ; celle de la Région est passée de 96,4 à 123,8. Cette moyenne cache des disparités énormes qui sont à l'origine des conflits dans l'exploitation des sols.

11.3. Faiblesse des Organisations Paysannes

Un grand nombre d'organisations paysannes se présentant sous formes d'associations, de G.I.C., d'Unions ou de coopératives ont été signalées au cours des contacts de terrain dans tous les Départements. Certains d'entre elles semblent correspondre à des organisations de type familial, mises sous forme de G.I.C. en vue de pouvoir bénéficier de subventions ou d'avantages particuliers en fonction des opportunités.

Les coopératives affiliées à l'Union Centrale des Coopératives Agricoles de l'Ouest principalement dans le domaine de la caféiculture, paraissent être les plus solides et correspondre à des entités économiques effectives.

Les "Représentants paysans" communaux ou Départementaux traduisent la faiblesse du mouvement paysan, en ce sens que leur désignation ne semble pas reposer sur une implication d'un ensemble d'O.P. engagées par rapport à un objectif commun, mais davantage sur des dynamiques individuelles ayant trouvé un relai au niveau des projets qui les portent.

11.4. Acteurs du "développement durable" de l'agriculture

Ils sont constitués pour l'essentiel de producteurs villageois, qui constituent le tissu social de la région, et poursuivent des modes de mises en valeur héritées des ancêtres. La réduction des espaces mobilisables, et la réduction des temps de jachère qui en résulte, leur manque d'équipement et un très faible recours

aux intrants et semences sélectionnées, par ailleurs peu disponibles dans la Région, se traduisent par une productivité relativement faible. L'accès à des financements d'investissement ou de mise en valeur est pratiquement inexistant.

Avec des postes de délégués d'Arrondissements et chefs de postes agricoles vacants, très peu de moyens de déplacement et un grand nombre de postes non construits, conduisant les titulaires à rester au chef-lieu de Département, l'Administration de l'agriculture est peu présente sur le terrain, ce qui handicape sa capacité à assurer l'accompagnement et le suivi des agriculteurs.

Ces différentes faiblesses nécessitent des approches spécifiques bien ciblées pour permettre à l'agriculture de tenir la place qui lui revient dans le Développement Durable de la Région de l'Ouest du Cameroun.

11.5. Faiblesse des moyens de transformation – conservation

En dehors des unités de décorticage du café et de sa transformation en café moulu, et de l'usine de traitement du thé, la Région est très faiblement équipée en moyens de transformation – conservation des produits agricoles. Les unités de transformation de l'huile palme sont tous artisanales.

Même si l'on considère que les unités mentionnées ne correspondent qu'à une partie de celles existantes, il apparaît clairement que les difficultés d'évacuation des produits ne peuvent être compensées par des capacités de transformation – conservation à la hauteur du potentiel de production.

Tableau 29 : Analyse des FFOM de l'agriculture dans la Région de l'Ouest

FORCES	**FAIBLESSES**
- Pluviométrie abondante et température favorable ; - Disponibilité des terres arables ; - Diversité agro-écologique importante ; - Potentiel en terres irrigables ; - Dynamisme des populations rurales ; - Position géographique stratégique de la Région de l'Ouest ; - Potentiel en terres fertiles ; - Potentiel des terres à drainer dans les bas-fonds ; - Potentiel de nombreuses zones de marécages pour les cultures de contre saisons - Possibilité de faire plusieurs cycles de différentes cultures par an.	- Coût élevé des intrants agricoles (engrais, pesticides) ; - Insuffisance du matériel végétal de qualité sur les marchés ; - Enclavement de plusieurs bassins de production qui décourage les producteurs ou augmente les coûts de production et de distribution ; - Insuffisance de professionnalisation de certains producteurs et opérateurs du secteur agropastoral, notamment des jeunes ; - Le processus de mécanisation des opérations agricoles éprouve des difficultés à décoller : deux pools d'engins ont été créés dans l'Ouest ; celui de Foumbot est déjà construit sur fonds du MINEPAT, les responsables nommés, les équipements mis à disposition par note du ministre, mais tardent à être acheminés sur le site ; - Insuffisance criarde du financement du secteur agricole, compte tenu de ses exigences particulières ; - Faible niveau de transformation et de conservation des produits agricoles (pomme de terre, banane plantain etc.) ;

	- Faiblesse des organisations paysannes et des capacités organisationnelles ; - Non maitrise des aléas liés aux changements climatiques ; - Faible structuration des producteurs ; - Insuffisance du personnel d'encadrement sur le terrain.
OPPORTUNITES	**MENACES**
- Forte demande des marchés nationaux et sous Régionaux; - Regain d'intérêt pour le secteur agricole ; - Existence des programmes en cours de réalisation pour le développement agropastoral (ACEFA, PIDMA, AFOP etc.); - Passage à l'agriculture de deuxième génération telle que prônée par le Président de la république ; - Mise en œuvre de la décentralisation.	- Exode rural et donc manque de main d'œuvre ; - Faible niveau de sécurité foncière ; - Absence d'investisseurs professionnels ; - Insuffisance des structures de transformation des produits agricoles - Changements climatiques ; - Pression parasitaire due au changement climatique; - Disparition des certaines cultures vivrières (Macabo / Taro) ; - Présence des produits phytosanitaires frelatés sur les marchés locaux. - Gel des terres par les élites ; - Déviation des jeunes qui abandonnent l'agriculture pour les mototaxis.

Conclusion

Les problématiques agricoles à l'Ouest sont différentes selon que l'on parle des cultures de rente, des cultures vivrières ou maraîchères. Toutefois, pour tous, le premier souci est certainement le manque de main d'œuvre disponible pour cultiver, puisque que les jeunes gens, même quand ils sont au chômage, rechignent parfois à s'adonner au travail de la terre.

Le second problème majeur est l'accès à la terre pour des extensions agricoles dans certaines zones spécifiques, notamment les zones à haut potentiel maraîcher. Le problème d'accès à la terre se pose également dans le sens où de nombreux élites « extérieures » plus ou moins fortunées, cherchent à reprendre des surfaces importantes de terres, officiellement pour les exploiter, mais souvent sans en avoir réellement les moyens ni la technologie, ce qui revient à «geler» ces terres et à en interdire l'exploitation par ceux qui pourrait, quant à eux, avoir les moyens de le faire.

Le MINADER en outre ne dispose pas suffisamment de personnel prévu, réellement affecté et en poste dans la région, ce qui ne permet pas d'envisager un accompagnement réel des exploitants agricoles. Ceci est d'autant plus inquiétant que le principal problème de la zone des hauts plateaux de l'Ouest est la

dégradation progressive des ressources agro-sylvo-pastorales en raison de la forte densité des populations; de même les systèmes de production parfois inappropriés, ne mettant pas suffisamment à profit les synergies entre les différentes formes d'utilisation de la terre notamment entre l'agriculture et l'élevage. Parmi les conséquences qui en découlent, il y a la fréquence élevé des conflits entre les communautés, éleveurs et agriculteurs, pour l'occupation des mêmes écosystèmes.

Enfin la question de la transition agricole depuis la subsistance jusqu'à la production commerciale est de fait au cœur de la problématique pour toute la Région de l'Ouest, avec son contingent de questions de formation agricole, de compétences, d'encadrement agricole approprié, de transformation agricole, de pistes rurales entretenues, d'accès aux marchés, etc. Mais de manière plus générale, on ne peut que constater la faiblesse de la plupart des organisations de producteurs agricoles, tant d'un point de vue organisationnel que technique, financier, etc.

Annexe

Réalisations de quelques projets et programmes en 2017 dans la Région

Programmes/ Projets	Ministère de tutelle	Objectifs	Quelques actions menées en 2017 dans la région
Programme National d'appui à la Filière Maïs (PNAFM)	MINADER	**Accroître la production du maïs pour limiter les importations et permettre de créer des industries de transformation ;** **Apporter un appui au renforcement des capacités des producteurs ;** **Faciliter l'utilisation des semences de qualité**	**Le suivi des multiplicateurs de semences hybrides de maïs, variété CHH 101 ;** **L'établissement des cartes de besoins de la Région en semences de maïs et en intrants ;** **Le suivi des semenciers de maïs composite ;** **La quantification du volume de semences produites dans la Région dont les volumes sont les suivants (303,6 tonnes reparties ainsi qu'il suit: 279,4 tonnes de semences composites, 12,2 tonnes de semences hybrides et 12 tonnes de semences de base) ;** **La distribution par les délégations Départementales, des appuis reçus aux bénéficiaires**
Programme d'appui à la Relance de la Filière Pomme de Terre (PRFPT)	MINADER	**Appui à la production des pommes de terre;** **Le renforcement des capacités ;** **L'appui à la commercialisation ;** **L'appui à la structuration et à l'organisation de la filière.**	**4 coopératives de producteurs de pomme de terre sont en pleine activité dans les principaux bassins de production et un contrat tripartite Coopérative – EMF – PRFPT est en cours d'exécution ;** **20 coopératives d'Arrondissement sont en cours d'immatriculation ;** **03 multiplicateurs sous contrat sont en**

Programmes/ Projets	Ministère de tutelle	Objectifs	Quelques actions menées en 2017 dans la région
			activité dans le KOUNG-KHI, la MENOUA et le BAMBOUTOS ; **6150 producteurs des pommes de terre et 43 semenciers ont été formés sur l'itinéraire technique de production des pommes de terre et des semences ;** **Acquisition d'intrants (engrais, pesticides) par les coopératives au coût réel sur le marché à travers les subventions MINADER domiciliés dans leurs comptes;** **Encadrement de proximité assuré par le personnel déconcentré ;** **484 tonnes des semences certifiées des pommes de terre remis aux producteurs de 2011 à 2016 ;** **204 tonnes de semences de base remises aux semenciers de 2011 à 2015** **11 motopompes et un tracteur mis à la disposition des coopératives ;** **7 magasins de stockage et de commercialisation des pommes de terre construits et**
Projet de Développement Rural du Mont Mbapit (PDRM)	MINADER	Contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations du Noun par la relance de la production agricole vivrière et maraîchère, tout en assurant une gestion durable des ressources naturelles	**La mise en place effective des champs semenciers par 8 coopératives ;** **Le suivi de ces parcelles par toutes les parties prenantes.**

Programmes/ Projets	Ministère de tutelle	Objectifs	Quelques actions menées en 2017 dans la région
Programme de Valorisation des Bas-Fonds (PVBF)	MINADER	**Aménager les bas-fonds et les équiper en matériel d'irrigation en vue de développer la production maraîchère et vivrière de contre saison**	**contrôle des équipements hydrauliques existants ou alloués aux bénéficiaires dans la MENOUA.** **suivi technique des travaux de mise en place des équipements d'irrigation du GIC pochame dans la localité de Tsinfou qui a été sélectionné pour bénéficier des équipements d'un montant de 6 715 780 fcfa.** **le niveau d'exécution du projet d'appui à l'aménagement du périmètre hydro agricole au profit de ce gic est à 95% de réalisation ;** **le bas-fond de 6 ha en cours d'aménagement à Balengou a été effectué à 60%.**
Programme semencier Cacao/Café (PSCC/PPDM VCC)	MINADER	**Augmenter l'offre en matériel végétal sélectionné à travers la réhabilitation et l'entretien des parcelles existantes et la création en délocalisation de nouvelles parcelles semencières et parcs à bois ;** **Améliorer le système de diffusion du matériel végétal café cacao en apportant des appuis à l'installation des pépiniéristes et au transport des semences et plants ;** **Renforcer les capacités des pépiniéristes, des producteurs et les encadreurs de base à travers la formation**	**La remise de 135 kg de semences de café arabica à 10 OP (UCCAO, CAPLAMI, GIC KECHA, GIC VAGRE, GIC AGRELDO, GIC CESAO, GIC GPMK, GIC REAB, GIC AMEK-BA et GIC AEBAY) pour la production de 405 000 plants de caféier arabica pour la campagne agricole 2017-2018 dans le Département de la Mifi** **La pré-réception des plants de café au travers d'une mission de la coordination nationale;**

Programmes/ Projets	Ministère de tutelle	Objectifs	Quelques actions menées en 2017 dans la région
			La tenue de commissions Départementale de sélection des bénéficiaires des plants de café dans certains Départements. **L'organisation des réunions de sensibilisation des comités de gestion des intrants dans les différents Départements ;** **Le suivi des pépinières dans les différents Départements (Bamboutos, Menoua, Haut Nkam, Ndé, HP) ;** **La pré-réception des plants de café au travers d'une mission de la coordination nationale;** **La tenue de commissions Départementale de sélection des bénéficiaires des plants de café dans certains Départements.**
Programme national de Relance de la Filière Plantain (PRFP)	MINADER	**Contribuer à l'amélioration de la productivité et la compétitivité de la filière plantain ;** **Mettre en place un réseau de pépinières de bananiers plantains à travers des professionnels privés ou dans les maires ;** **Appuyer les agriculteurs intéressés par la création d'une plantation de 0,5 à 1ha et plus de culture pure**	**Le suivi du chargement des germoirs ;** **Le suivi de la réactivation des plants ;** **55 000 plants issue du PIF ont été réceptionnés et totalement distribués aux producteurs par une Commission ad hoc Inter Régional.** **Près de 30 Ha de bananier plantain ont été mis en place**
Programme National de Vulgarisation et de	MINADER, MINEPIA	**Le PNVRA est un Programme d'Appui institutionnel du MINADER et du MINEPIA dans leur contribution à la lutte contre la pauvreté au Cameroun.**	**La restructuration du Programme qui a été remplacé par le PROSAVA ;**

Programmes/ Projets	Ministère de tutelle	Objectifs	Quelques actions menées en 2017 dans la région
Recherche Agricole (PNVRA)		**Il a pour but de promouvoir une agriculture durable, dynamique et compétitive.** **L'objectif du PNVRA est l'amélioration durable de la productivité des exploitations agricoles, et des revenus des producteurs**	**La consolidation des données du programme dans différents Départements ;** **Le suivi des OP dont les données sont récapitulées ci-dessous.**
Programme d'amélioration de la Compétitivité des Exploitations familiales Agropastorales (ACEFA)	MINADER	**Le programme ACEFA couvre tous les Départements de la Région de l'Ouest et s'inscrit dans la stratégie de croissance et d'emploi car il contribue directement à :** **Encourager l'initiative et le changement à travers le conseil et gestion aux organisations professionnelles ;** **Générer des revenus par l'amélioration de la productivité et des productions ;** **Générer des emplois dans les activités de première transformation ;** **Dynamiser l'économie et l'emploi en amont et en aval de la production ;** **Améliorer le cadre de collaboration Etat-Profession et gouvernance.** **Les bénéficiaires directes du Programme sont les exploitants familiaux agropastoraux et leurs organisations (GIC, Coopératives, unions et fédérations)**	**Accompagnement effectif de 2647 GP, 56 OPA et 406 EFA de l'observatoire ;** **Suivi des producteurs sur les spéculations spécifiques par les CTS/CGP ;** **Suivi des projets financés**
Projet d'Investissement et de Développement des Marches Agricoles (PIDMA)	MINADER	**Passer d'une agriculture de subsistance et de faible productivité des filières maïs, manioc et sorgho à une agriculture commerciale avec des chaines de valeurs compétitives dans les cinq zones agro écologiques du Cameroun.**	**Financement des business plan (sur 832 899 310 F cfa mobilisés, le PIDMA a mobilisé 402 634 310 F CFA) ;** **Financement de 09 sous projets nutrition à**

Programmes/ Projets	Ministère de tutelle	Objectifs	Quelques actions menées en 2017 dans la région
			hauteur de 13 105 000 FCFA **Le suivi des récoltes et livraisons de 483,63 tonnes du maïs de deuxième campagne aux Agri-business pour une production de 3885,63tonnes;** **Le suivi du labour de 920ha de parcelle de maïs ;** **La distribution des semences de maïs amélioré au prorata des superficies labourées**
Programme d'Appui à l'Installation des Jeunes Agriculteurs (PAIJA)	MINADER, MINJEUN	**Rajeunir et moderniser les exploitations agricoles,** **Réduire le chômage des jeunes et améliorer leurs conditions de vie en milieu rural à travers la mise en place de mécanismes novateurs d'amélioration de la productivité, de mise en marché, de transformation des produits agricole et de mise en place des entreprises rurales.**	**Le suivi des récoltes des produits de premier cycle et la préparation de la deuxième campagne 2017 y compris le nettoyage des parcelles des palmiers à huile.** **Le suivi du planting 2017 qui a été bouclé en début Août pour un nombre total des plants chiffrés à 4500 Plants représentant ainsi 30 hectares.**
Projet d'Appui à l'Utilisation des Engrais dans les Filières Cacao et Café (PAUEF2C)	MINADER	**Appuyer l'approvisionnement des producteurs de cacao/café en engrais ;** **Renforcer les capacités des producteurs de cacao/café en itinéraires techniques de production et d'utilisation des engrais.**	**La réception des appuis pour la campagne 2017 dans les différents Départements :** **La sélection des OP qui bénéficieront des appuis pour la campagne 2017.** **Tenue d'une commission de sélection des bénéficiaires des appuis du PAUEF2C dans les Bamboutos ;** **La distribution des appuis aux producteurs**

Programmes/ Projets	Ministère de tutelle	Objectifs	Quelques actions menées en 2017 dans la région
			dont la situation est récapitulée ci-dessous
Programme d'appui à la rénovation et au développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches (AFOP)	MINADER, MINEPIA	**Amélioration de la productivité des exploitations agro pastorales Amélioration de la qualification professionnelle des acteurs de développement agricole et rural et une meilleure insertion professionnelle des jeunes formés dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches**	**137 jeunes ont été financés pour un montant total de plus de 218 383 000 F CFA ; parmi les 137 jeunes, on dénombre 55 jeunes femmes avec un financement de 80 675 210 F CFA et 92 jeunes hommes pour le reste du financement Aussi, dans la catégorie des entrepreneurs agropastoraux (titulaires d'un BTS en agronomie), 19 projets des jeunes entrepreneurs ont été financés pour un montant total de 33 698 800 F CFA. Parmi les 19 entrepreneurs, on dénombre 6 jeunes entrepreneurs femmes pour un financement de 11 461 100 F CFA et 13 jeunes entrepreneurs hommes pour le reste du financement**
Projet d'Appui à la Lutte Anti Fongique dans les filières Cacao et Café (PALAF2C)	MINADER	**Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des producteurs de cacao et de café à travers la protection phytosanitaire de leurs vergers. Réduire les dégâts dus aux maladies du cacao et du café ; Organiser les producteurs de manière à ce qu'ils prennent eux-mêmes en main les opérations de lutte phytosanitaire sur le cacao et le café et les pérennisent**	**La réception des demandes et la sélection des bénéficiaires ; La distribution des appuis (fongicides, herbicides, insecticides, kits de maintenance, kits de protection, pulvérisateurs, atomiseurs) aux groupes de producteurs dans les Départements des Bamboutos, Hauts-Plateaux, Haut-Nkam, Menoua, Ndé, Noun**

Programmes/ Projets	Ministère de tutelle	Objectifs	Quelques actions menées en 2017 dans la région
Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADFA)	MINADER	**Réduire la pauvreté en milieu rural et d'améliorer la sécurité alimentaire à travers le développement durable et la compétitivité des filières riz (bas-fonds, pluvial) et oignon.** **Augmenter la production de riz et d'oignon ;** **Améliorer la conservation, la transformation et la mise en marché des produits.**	**Construction de trois magasins de stockage de riz à Bangou, Bassamba et Koutaba ;** **Appui apporté au comité de gestion de Bas – fond dans l'élaboration du plan d'action pour l'entretien des ouvrages ;** **Suivi des semis dans les champs écoles;**
Projet d'Amélioration de la Compétitivité Agricole (PACA)	MINADER	**Améliorer de manière durable la compétitivité des organisations des producteurs éligibles qui travaillent sur les filières ciblées, ainsi que les revenus des exploitations agricoles membres de ces organisations. Les filières ciblées dans la Région de l'Ouest sont le Maïs et la Banane plantain**	
Projet Centre d'Innovation verte pour le Secteur Agro-alimentaire (ProCISA)	MINADER, MINEPIA	**Améliorer les revenus des petites exploitations agricoles ainsi que l'emploi et l'approvisionnement régional en denrées alimentaires par l'introduction des innovations agricoles et agro-alimentaires**	**Remise à un semencier de la Région de six (6) tonnes des semences certifiées des pommes de terre de variété CIPIRA de l'IRAD et des intrants correspondant pour la mise en place d'environ 2 Ha de parcelles semencières produites en contre saison en utilisant le système d'irrigation par aspersions. La production obtenue était de 16 tonnes de semences certifiées.** **Remise des appuis à 15 producteurs des semences de la Régions de l'Ouest, constitués des 21,55 tonnes des semences (soit 8 tonnes**

Programmes/ Projets	Ministère de tutelle	Objectifs	Quelques actions menées en 2017 dans la région
			de classe E et 13,55 tonnes de classe A) importées de l'Allemagne et des intrants correspondant (190 sacs d'engrais et produits phytosanitaires). Le résultat de cette activité est résumé dans les tableaux ci-dessous.
Projet d'Appui au Développement de la Micro finance Rurale (PADMIR)	MINADER	**Améliorer l'environnement institutionnel de la micro finance ;** **Faciliter l'accès des populations rurales aux services et produits financiers adaptés à leurs besoins.**	
Programme économique d'Aménagement du territoire pour la Promotion des entreprises de moyennes et grande importance Dans le secteur rural (AGROPOLES)	MINADER	**Appuyer et suivre l'exécution des stratégies nationales de développement de l'agriculture de seconde génération** **Recherche et mobilisation des ressources internes et externes nécessaires ;** **Identification et l'aménagement des bassins agricoles susceptibles de porter les unités modernes de production, de transformation et de commercialisation ;** **Elaboration des cahiers de charges des conventions de partenariat avec les Départements ministériels, les institutions publiques et privées, les prestataires de service ;** **Evaluation technique, financière et comptable des activités des prestataires de service et des projets d'agropoles bénéficiaires des appuis de l'Etat, suivi et contrôle de leurs activités.**	